BCU info

octobre
Oktober 2006 55

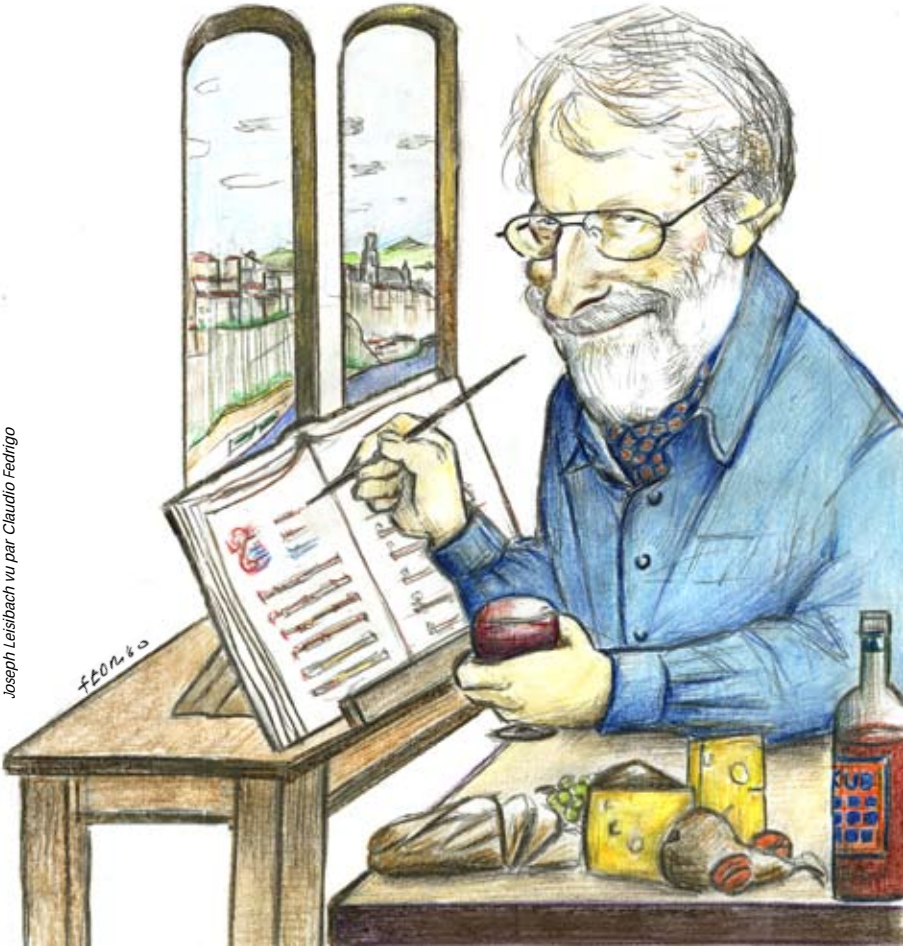

Joseph Leisibach vu par Claudio Fedrigo

Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg
Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg

Editorial

Martin Good

La revue que vous avez entre les mains a été préparée par une équipe rédactionnelle dont la composition a changé depuis le dernier numéro. En effet, Regula Feitknecht, membre fondateur de la rédaction, a souhaité être déchargée de cette mission après un engagement ferme pendant 54 numéros et durant 13 ans. En termes de longévité, de vivacité et d'éventail thématique, j'ose dire que la publication est devenue unique, et Regula y est pour beaucoup. La rédaction regrette sa décision et la remercie chaleureusement pour son agréable collaboration.

Depuis 1992, Regula Feitknecht s'occupe de la coordination avec l'Université, il nous a donc semblé primordial de compléter l'équipe par une personne qui veillerait à ce que *BCU Info* tienne suffisamment compte des nouvelles, des besoins et des intérêts des bibliothécaires de l'Université. Rappelons, si besoin est, que la BCU «se compose d'une bibliothèque centrale et de bibliothèques décentralisées» (Loi sur les institutions culturelles) et par conséquent, *BCU Info* est également la «revue maison» des bibliothèques sises à l'Université. Nous avons le plaisir d'annoncer que Sophie Mégevand, responsable de la *Bibliothèque de Langues et littératures médiévales et modernes* (BLL) depuis 1999, a rejoint l'équipe rédactionnelle. Cordiale bienvenue !

Sommaire

De Virtua à Aleph en 5 jours : un passage en douceur ! 3
Marie-Christine Brodard

L'entretien personnel à la BCU 5
Martin Good

L'entretien personnel : mise en œuvre 9
Marie-Christine Brodard, Regula Feitknecht

Une actualité de près de trois siècles (III) 12
Christian Jungo

Ein Abschied, der keiner ist 22
Joseph Leisibach

... des personnes 28
Muriel Charrière, Sahra Droux, Julie Francey, Miriam Jeannotat, Oriane Mangamba, René Pahud de Mortanges, Stéphanie Schlüchter, Sougalo Yao, Camille Yerly

Bruno Schuwey. Voir clair, jusque dans les petites choses. 35
Edward Swiderski

Le Catalogue des manuscrits médiévaux de la BCU a paru! 37
Romain Jurot

La BCU et le développement des collections patrimoniales imprimées 41
Alain Bosson

Parcours d'un livre : de la bibliothèque de Jacques Wallier (1609) aux rayons de la Réserve des imprimés 50
Alain Bosson

A quoi bon accepter les archives d'un club de jazz ? 53
Martin Good

Armand Niquille : une oeuvre, un destin. Exposition 55
Claudio Fedrigo

Nova Friburgensia 56
Lise Ruffieux, Henri Défago, Christa Schöpfer

Nos chers auteurs 60
Claudio Fedrigo

Propos sur nos images d'autrefois
Alain Favarger

Editorial

Sophie Mégevand

Me voici placée face à un nouveau défi, que je relève très volontiers. Depuis mon arrivée à la BCU, j'ai toujours lu avec intérêt le «journal interne», le considérant comme un moyen d'information bien sûr, mais surtout comme un outil de liaison entre le personnel de la Centrale et les personnes qui travaillent dans les bibliothèques décentralisées, c'est d'ailleurs pourquoi je préfère le nommer «revue du personnel». J'envisage mon rôle au sein du comité de rédaction essentiellement comme «porte-parole» des bibliothécaires de l'Université. J'encourage donc vivement ces derniers et dernières à me faire part de leurs suggestions, centres d'intérêt et possibilités d'apport. Je serai heureuse de contribuer par ce biais au rapprochement des personnes.

Impressum

BCU Info. Journal de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Rédaction:
Michel Dousse
Claudio Fedrigo
Martin Good
Sophie Mégevand

Vos contributions sont les bienvenues : n'hésitez pas à contacter l'un des membres de la rédaction.

Archives de BCU Info :
www.fr.ch/bcuf/ (-> Actuel)

De Virtua à Aleph en 5 jours : un passage en douceur !

Marie-Christine Brodard

Marie-Christine Brodard, stellvertretende Leiterin der Katalogisierungsabteilung, hat im Rahmen eines Austausches eine Woche in der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern gearbeitet. Im folgenden Artikel fasst sie ihre Erfahrungen zusammen und stellt insbesondere den wesentlich anders organisierten Buchdurchlauf vor.

En juillet 2005, le Secteur catalogage accueillait M. Bernd Rohde de la Stadt- und Universitätsbibliothek Bern (StUB) pour un stage. A mon tour, en septembre dernier, de participer à cet échange et de découvrir quelques aspects du travail de nos collègues d'outre Sarine. Ma visite fut riche en informations et en rencontres ; je ne rapporterai ici que le travail courant du Secteur catalogage.
La StUB fait partie du réseau régional IDS Basel/Bern au sein de IDS-Deutschschweiz. Dirigé par Sabine Wahrenberger, le Secteur catalogage (Site du Secteur catalogage : http://www.stub.unibe.ch/index.php?p=1&i=650) se compose de 16 personnes, soit 10 EPT. L'équipe travaille avec le système de gestion de bibliothèque Aleph en version 16. Le format de catalogage est un format MARC et les règles de catalogage, nommées KIDS, sont conformes aux AACR2.
Oui, mais qu'y a-t-il de spécial ? Un chemin du livre entièrement intégré !

1. Sur la base des recommandations du « Fachreferent » (responsable d'un domaine d'études), le Secteur acquisition crée une notice sommaire de commande. La majeure partie des données sont copiées d'un réservoir de notices, tels la Library of Congress, la Deutsche Nationalbibliothek ou RERO. Une notice d'exemplaire avec un code-barre provisoire est créée. -> Le document est « En commande » dans l'OPAC.
2. Une fois le document arrivé, c'est le Secteur de l'indexation-matières (les Fachreferenten ; une vingtaine de personnes) qui effectue le catalogage matières. Il attribue la classification pour le libre-accès ou détermine si le document sera en magasins. -> Le document est désormais « En traitement ».
3. Le Secteur catalogage formel complète la notice, en vérifiant particulièrement les accès auteur, titre, éditeur et année d'édition. Les entrées à l'auteur ou à la collectivité sont vérifiées dans l'index auteur et pompées. Des renvois (notices d'autorité) sont ajoutés s'il le faut. Le cas échéant, la collection numérotée est aussi chaînée. La notice d'exemplaire est alors complétée par l'attribution de la cote, du dépôt dans la bibliothèque et des conditions de prêt.
   -> Après le cotage, puis la mise en magasins ou en libre-accès, le document devient « Disponible ».

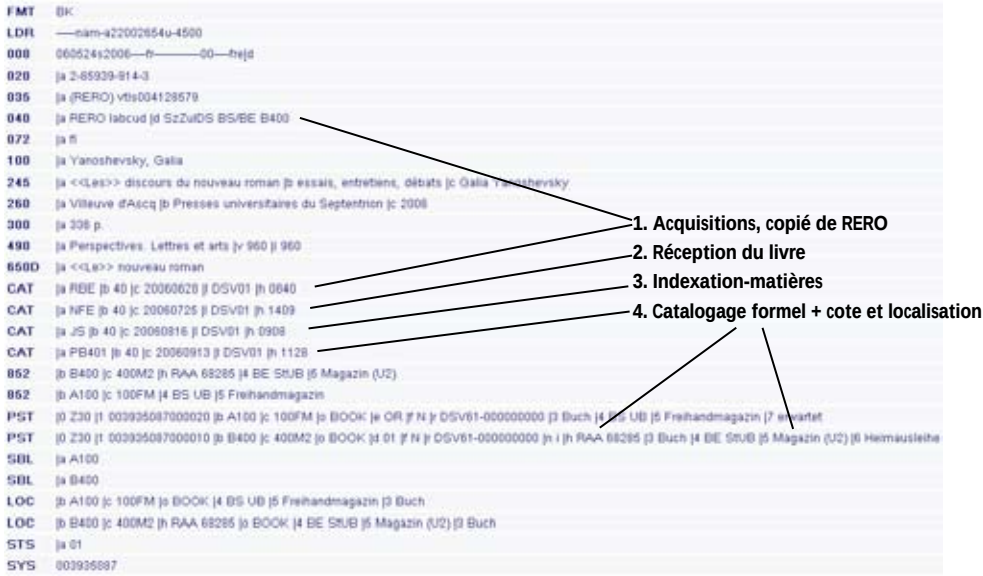

Annuellement, le secteur catalogue env. 20'000 documents de tous types, monographies, CD, CD-ROM, cartes géographiques, partitions musicales et bases de données. Les deux objectifs visés sont à la fois une grande précision et complétude des données et la rapidité de traitement, tous deux très appréciés des utilisateurs. Les catalogueurs et catalogueuses contrôlent eux-mêmes la qualité de leur catalogage. Les problèmes, doublets ou erreurs sont signalés à la coordination locale Bâle-Berne, assurée par Sabine Wahrenberger.

Oui, mais alors, Aleph, c'est difficile ? Je fus étonnée de la rapidité avec laquelle je fus capable de cataloguer de manière autonome. Grâce à des fenêtres très judicieusement disposées (par exemple, on peut consulter 2 notices à la fois, côte à côte), la navigation est aisée. S'il n'y a que peu de menus contextuels, les raccourcis claviers et les touches de fonction sont efficaces. Quant au catalogage proprement dit, quelques simplifications: pas d'indicateurs à la suite du champ (100, 245, 700), chaînage à la collection numérotée directement par l'index. D'autre part, l'ensemble du personnel dispose de claviers Cherry à touches programmables, ce qui est très pratique et efficace pour la saisie des notices d'exemplaire.

Cependant, plus que le système Aleph, c'est l'architecture même du réseau IDS, à un niveau - un seul catalogue contenant aussi les données locales - qui facilite et fluidifie grandement le travail, à toutes les étapes du chemin du livre. Ce qui est de bon augure pour RERO qui projette une réorganisation de son architecture et se dirige vers une solution similaire.

L'entretien personnel à la BCU

Martin Good

In der KUB wird derzeit für das gesamte Personal das *Mitarbeitergespräch* eingeführt. Der nachstehende Artikel stellt Sinn und Zweck sowie den institutionellen Rahmen dieses Führungsinstruments vor.

Introduction

Depuis début 2006, tous les secteurs de la BCU disposent d'objectifs établis par les cadres concernés, élaborés avec le personnel des différents secteurs et la direction. Actuellement, nous introduisons la définition d'objectifs individuels, qui seront basés sur les objectifs du secteur et sur le cahier des charges. La définition des objectifs et l'analyse des résultats se fait dans le cadre d'un « entretien personnel sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs» (ci-après : entretien personnel) entre le collaborateur ou la collaboratrice et son chef.
Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'Etat d'appliquer des méthodes de gestion modernes et reconnues. La *Loi du 16 octobre 2001 sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration*, exige explicitement une gestion par objectifs des unités administratives (cf. art. 56). La *Loi du 17 octobre 2001 sur le personnel de l'Etat* prescrit le développement d'un système d'évaluation périodique des prestations du personnel (cf. art. 22 al.1), la fixation d'objectifs au personnel subordonné (art. 10 et 57) ainsi que l'obligation de tenir un entretien personnel annuel (art. 22 al. 2). Dans cette perspective, le Conseil d'Etat a mandaté le *Service du personnel de d'organisation de l'Etat* (SPO) afin qu'il développe un système standard de gestion par objectifs (appelé conduite par objectifs, CPO) et d'évaluation des prestations du personnel. L'introduction de l'entretien personnel à la BCU s'inscrit dans le cadre du développement du modèle standard de CPO élaboré par le SPO.
En outre, en accord avec le SPO, la BCU estime nécessaire que l'entretien ne se limite pas à une stricte évaluation du niveau d'atteinte des objectifs mais puisse être l'occasion d'aborder la situation au travail dans son ensemble, d'échanger des informations, d'identifier des problèmes et des besoins, bref : de faire le point. L'entretien personnel à la BCU ne sert donc pas uniquement à la gestion par objectifs, mais il en est un élément essentiel et indispensable. La première série d'entretiens, qui aura lieu vers la fin de l'année en cours ou début 2007, est considérée comme phase test, et permettra le cas échéant, d'adapter le système standard du SPO en fonction des expériences.

Buts de l'entretien personnel

Le but final de l'entretien personnel est évidemment de maintenir (ou d'améliorer) la productivité, la collaboration, la coordination, la motivation et le bien-être. Plus concrètement, il s'agit de …

- … rappeler, clarifier et concrétiser les responsabilités et les tâches ;
- … évaluer l'atteinte des objectifs fixés au dernier entretien ;
- … établir les nouveaux objectifs personnels, en déclinant ceux du secteur ;
- … mettre à jour le cahier des charges ;
- … avoir un dialogue ouvert entre le collaborateur ou la collaboratrice et son chef au moins une fois par année ;
- … faire part de la perception réciproque de la collaboration ;
- … identifier forces, faiblesses et problèmes ;
- … assurer l'information réciproque : succès, problèmes, propositions, souhaits, etc. ;
- … informer la direction ;
- … reconnaître le travail effectué ;
- … remercier de la contribution apportée.

Quelques caractéristiques de l'entretien personnel

L'entretien personnel se distingue d'un entretien ordinaire. D'abord, il est obligatoire pour l'ensemble du personnel, y compris les cadres, et il a lieu périodiquement, c'est-à-dire une fois par année. C'est toujours le supérieur direct (ou son adjoint) qui le mène, donc il ne peut pas être délégué ou laissé à la direction ou à une tierce personne. L'entretien est annoncé à temps et il ne sert pas à grand-chose si les deux parties ne se préparent pas à l'avance, en se basant sur le guide concernant l'entretien personnel, les formulaires ainsi que sur la documentation annexe (statistiques, cahier des charges, etc.). Il est formel et structuré, notamment afin de garantir que tous les points importants soient abordés. Le supérieur se charge de remplir le formulaire et de rédiger le cas échéant les commentaires, option ouverte également au collaborateur ou la collaboratrice. Cette documentation – il va de soi qu'elle est confidentielle – est signée par les interlocuteurs qui en gardent un exemplaire chacun ; un troisième exemplaire est transmis à la direction et fera partie du dossier personnel. Enfin, le collaborateur ou la collaboratrice peut demander de rediscuter avec la direction les points sur lesquels il n'aura pas été possible de trouver un accord.

> L'entretien personnel à la BCU ne sert donc pas uniquement à la gestion par objectifs, mais il en est un élément essentiel et indispensable.

L'entretien personnel doit être le plus objectif possible. Il s'agit de se rendre compte de la situation au travail, mais dans aucun cas de porter un jugement sur la personne. Servent comme référence :

- le cahier des charges ;
- les objectifs individuels ;
- les obligations générales (p.ex. découlant de la *Loi sur le personnel*) ;
- les statistiques ;
- le comportement.

Dans le contexte donné, l'entretien n'a pas de lien avec le salaire. D'une part, il ne s'agit pas d'une évaluation formelle des prestations (cf. précision ci-dessous), d'autre part, dans le canton de Fribourg, le lien entre prestation et salaire est limité. En conséquence, l'entretien n'est pas influencé, voire faussé, par des considérations pécuniaires, ce qui peut favoriser la franchise de l'entretien.

Comme on se trouve dans le cadre d'un entretien personnel, le canevas d'entretien de la BCU se distingue par l'absence d'une liste de critères selon lesquels le travail doit être jugé (par exemple : résultat qualitatif du travail, comportement vis-à-vis des usagers, etc.), en fonction d'une grille à cocher du genre « insuffisant – suffisant – bien – excellent ». Renoncer à une telle standardisation se justifie, étant donné que les collaborateurs et collaboratrices ne sont évalués ni en fonction d'une norme absolue, ni entre eux, et le résultat ne sert pas à distribuer une masse salariale définie. Les interlocuteurs seront amenés à formuler leur avis eux-mêmes, selon leurs propres termes. Cela n'exclut en rien le parler franc. Reste réservée la nécessité subséquente de procéder à une évaluation formelle des prestations (cf. ci-après).

En conséquence, l'entretien n'est pas influencé, voire faussé, par des considérations pécuniaires, ce qui peut favoriser la franchise de l'entretien.

Distinction avec l'évaluation des prestations du personnel

Il importe de relever que l'entretien personnel que la BCU a décidé d'introduire ne constitue pas une évaluation formelle des prestations au sens légal. Une telle évaluation implique une constatation formelle de l'adéquation ou non des prestations avec les exigences du poste. Cette évaluation des prestations est un préalable légal nécessaire pour l'ouverture de toute procédure affectant le statut de la personne concernée : licenciement, transfert, blocage du palier, mais aussi promotion ou octroi de palier supplémentaire. L'évaluation doit porter sur les prestations, les aptitudes et le comportement ainsi que sur le potentiel de développement.

Il existe certes un lien avec l'entretien personnel décidé par la BCU. En effet suite à celui-ci, une évaluation formelle des prestations pourra/devra être effectuée dans les cas suivants :

- constatation, lors de l'entretien personnel, que les objectifs ne sont pas atteints pour des motifs imputables au collaborateur ou à la collaboratrice;
- exécution insuffisante du cahier des charges ;
- comportement inadéquat.

L'évaluation des prestations pourra faire suite immédiatement à l'entretien personnel ; elle se déroulera dans le cadre d'un entretien d'évaluation, sur la base des fiches de qualification actuelles (elles sont en cours de modification et feront l'objet d'un nouveau modèle proposé par le SPO au terme de ses travaux). En cas de nécessité de procéder à un entretien d'évaluation, la personne concernée en sera avisé au moins sept jours avant la date de l'entretien; un réexamen sera possible dans les 10 jours auprès du supérieur hiérarchique de l'évaluateur ou de l'évaluatrice.

L'idée de base est toujours la même : focalisons sur les résultats et améliorons la culture de communication.

Afin d'éviter toute confusion, nous utiliserons pour l'entretien annuel le terme « entretien personnel » ; est abandonnée dorénavant par contre l'expression – utilisée notamment lors de la présentation du 7 septembre 2006 – « entretien d'évaluation » qui s'applique à la procédure légale d'évaluation des prestations telle qu'elle est définie dans ce paragraphe et qui demeure exceptionnelle.

Conclusions

La gestion par objectifs et l'entretien personnel ont été introduits, sous des formes et des dénominations très différentes, et souvent d'une façon beaucoup plus incisive qu'à la BCU, dans de nombreuses entreprises et administrations. L'idée de base est toujours la même : focalisons sur les résultats et améliorons la culture de communication. Le plus souvent, le personnel apprécie le fait qu'un tel entretien ait lieu : il s'agit d'une possibilité de communiquer ses besoins, de faire valoir ses idées, d'apporter des critiques sereinement et sans blesser, de clarifier des situations confuses. L'entretien personnel peut devenir un rituel inutile, mais cela correspondrait à un choix des interlocuteurs. Etant donné qu'il faut le faire de toute façon, autant le faire de la meilleure manière possible, dans votre intérêt, et celui de la BCU.

L'entretien personnel : mise en œuvre

Marie-Christine Brodard, Regula Feitknecht

Der folgende Beitrag präsentiert, wie das Mitarbeitergespräch in der KUB konkret eingeführt werden wird. Die Vorbereitungsarbeiten – Gestaltung des Gesprächsablaufes und der Formulare, Redaktion des Leitfadens, Organisation der Schulung – wurden von *Regula Feitknecht* und *Marie-Christine Brodard* übernommen; dabei konnte letztere insbesondere ihre in der Landesbibliothek gemachten einschlägigen Erfahrungen einbringen.

De quoi s'agit-il concrètement?

L'entretien personnel, prévu annuellement, est un dialogue structuré qui permet de planifier l'activité future par l'examen et la mise à jour du cahier des charges et par la fixation d'objectifs individuels. C'est également l'occasion d'établir un bilan réflexif sur la période écoulée d'abord par l'évaluation du niveau d'atteinte des objectifs fixés l'année précédente, ensuite par la discussion sur les mesures à prendre (par exemple au niveau du perfectionnement technique ou de la formation continue), afin de maintenir (ou d'améliorer) le rendement, le bien-être et la motivation du collaborateur ou de la collaboratrice.

Le cadre institutionnel

La démarche de la BCU s'inscrit dans le cadre du projet « Conduite par objectifs » initié par le SPO, ce qui nous vaut le support méthodologique et technique du SPO. Les entretiens portant sur l'année 2006 font partie d'une phase pilote, à la suite de laquelle des ajustements de la méthode ou des outils seront possibles.

Le calendrier

Le 13 novembre 2006, les cadres de la BCU bénéficieront d'une formation d'une journée. Le formateur, connaissant le projet de la BCU, saura adapter son intervention en fonction de nos besoins spécifiques.
Dès décembre 2006, tous les collaborateurs et collaboratrices seront invités à l'entretien.
Les entretiens devraient se terminer avant le printemps (fin mars) 2007, ce qui nous permettra de faire un bilan de l'expérience et de prendre des décisions quant à la suite. En fonction de l'évaluation que nous en aurons faite, les mesures suivantes pourront être prises : consolidation de la formation, adaptation de la documentation, établissement du calendrier des entretiens 2007-2008.

Qui est concerné?

Chaque employé-e de la BCU-Centrale aura un entretien avec son-sa supérieur-e direct-e. Le processus se déroule en cascade. Les collaborateurs-trices travaillant dans plusieurs secteurs rencontreront le chef de secteur ayant signé le cahier des charges. Dans ce cas, le responsable de l'entretien se renseigne auprès des ou de l'autre(s) chef(s) de secteur sur les prestations du ou de la collaborateur-trice.
Dans les secteurs avec une adjointe, le responsable pourra déléguer la compétence de la conduite des entretiens à l'adjointe.

La convocation

Vous la recevrez 15 jours avant l'entretien. La convocation comporte la date, l'heure, la durée prévisible et le lieu de l'entretien ainsi que le nom de la personne qui vous recevra. Pour l'entretien relatif à l'année 2006, elle vous sera transmise sous pli dans votre casier personnel, avec les documents nécessaires à la préparation. Pour les années suivantes, vous la recevrez par courriel et serez invités à amener votre propre documentation.

La documentation

Nous avons préparé un guide concernant l'entretien personnel. Il vous sera remis avec une copie de votre cahier des charges et les formulaires, qui serviront de fil rouge à l'entretien (formulaire général, formulaire « Objectifs », feuille annexe pour les commentaires), ainsi que tout autre document utile comme par exemple les feuilles de statistiques individuelles. Vous êtes invités à prendre avec vous les notes de préparation de l'entretien et pourrez, si vous le souhaitez, les remettre à votre responsable pour qu'il les joigne à la documentation de l'entretien.

La préparation

C'est une étape fondamentale dans le processus et elle peut influencer sensiblement le déroulement de l'entretien. Le guide concernant l'entretien personnel traite de cet aspect. Il s'agit tout d'abord d'être au clair sur les buts de l'entretien et sur son déroulement. Nous vous invitons à récapituler préalablement les prestations que vous aurez fournies durant la période concernée en vous basant sur des faits et des résultats observables. N'hésitez pas à réfléchir et à faire part de difficultés, problèmes … mais aussi de satisfactions et de réussites !

Déroulement de l'entretien

L'entretien s'ouvre par l'accueil de votre responsable. Vous examinerez ensuite ensemble votre cahier des charges.

Puis, vous vous exprimerez sur différents aspects liés à votre activité. Vos réflexions porteront sur la satisfaction par rapport au poste occupé, au climat de travail, aux outils et moyen de travail à votre disposition, etc.
Intervient alors le bilan de la période écoulée. Il commence en principe par l'examen du niveau d'atteinte des objectifs individuels fixés l'année précédente. Cette étape ne se présentera pas lors du premier entretien, puisqu'il s'agira tout d'abord de définir ces objectifs individuels. En revanche, un commentaire évaluatif de votre activité sera fait sur la base du cahier des charges et des feuilles statistiques ou sur la base de tout autre document pertinent. C'est à ce moment que vous conviendrez avec votre responsable d'éventuelles mesures à prendre pour vous aider à mieux maîtriser certaines tâches, pour améliorer vos compétences ou pour accroître votre aisance dans la fonction que vous occupez.
Suit la définition des objectifs pour l'année (ou la période) à venir. Elle sera complétée par l'énumération des actions à entreprendre, des ressources ou des moyens nécessaires, des délais et des critères d'appréciation.
La conclusion de l'entretien prévoit une partie formelle : la signature des documents d'entretien par les deux parties. La signature atteste que les documents remplis reflètent les propos tenus et que les objectifs fixés ont été compris. Elle confirme également l'engagement mutuel à concrétiser les décisions prises.
Lorsque l'entretien avec le ou la responsable ne permet pas d'atteindre un consensus sur un ou plusieurs points discutés, le collaborateur ou la collaboratrice peut demander un second entretien avec le directeur.

Le suivi

Les documents remplis durant l'entretien contiennent des données personnelles que les responsables et la direction s'engagent à traiter de manière confidentielle. L'original est transmis à la direction pour prise de connaissance ; puis, il est classé et fait partie du dossier personnel. Une copie des documents est remise au collaborateur ou à la collaboratrice et une autre copie reste au chef de secteur.

En guise de conclusion

Bien que fondé sur une base légale et structuré de manière formelle, l'entretien personnel tel que nous le concevons doit permettre à chacun-e d'avoir régulièrement un échange ouvert et constructif avec son ou sa responsable. Dans ce sens, il ne remplace pas le suivi des activités au quotidien, ni les contacts informels et spontanés, que ce soit pour l'encadrement, l'appréciation du travail effectué, l'effort de motivation de l'équipe, que pour la recherche d'un appui ou d'un conseil. Il représente un jalon formel et réfléchi dans les échanges réguliers entre le ou la responsable et les membres de son équipe.

Une actualité de près de trois siècles (III)

Christian Jungo

Troisième volet de l'article de Christian Jungo (les deux premiers ont paru dans les No 52 et 54 de *BCU Info*) consacré à la version latine d'un volume réunissant des Classiques chinois, traduit par le père jésuite François Noël, imprimé à Prague en 1711, dont un exemplaire se retrouve à la BCU.

De la difficulté des ambassades

Le P. François Noël fut, deux fois, impliqué dans cette « querelle des rites », en 1703 et en 1708. La situation s'était singulièrement compliquée avec l'entrée en scène des Français et l'arrivée des prêtres des Missions étrangères. La querelle avait repris de plus belle avec le mandement de Mgr Maigrot [5] de 1693. Ce texte fut vraiment l'élément qui déclencha la crise. Il contenait la proposition d'utiliser le vocable *Tianzhu* pour désigner Dieu, mais il contenait plusieurs interdictions, comme celle de la tablette impériale, cette tablette calligraphiée et offerte par l'empereur qui portait l'inscription *jing tian*, «adorer le Ciel», et qui avait été copiée et placée dans les églises de Chine, ou encore celle des rites rendus à Confucius. Le mandement condamnait aussi clairement les cultes des ancêtres. Ce qui était peut-être plus déroutant, à la fois pour un catholique occidental et pour un Chinois extérieur à l'Eglise, c'était l'audace du mandement qui critiquait les décisions du pape Alexandre VII [6], notamment l'approbation en 1656, d'un décret du Saint-Office qui autorisait l'interprétation des jésuites concernant le caractère civil des cérémonies chinoises contestées. Ce texte du mandement augmentait donc la confusion, en mettant en lumière les contradictions des décrets pontificaux. De plus, il parut au moment où l'empereur promulguait les *Edits de tolérance*, comme on l'a vu ! Lorsque ce texte fut connu en Chine, les évêques de Macao et de Nankin adressèrent de vives protestations à Rome, tandis qu'à l'opposé, pourrait-on dire, pamphlets et libelles calomniateurs au sujet des jésuites se mirent à circuler, notamment en France, propagés par les jansénistes. Le 10 avril 1700, parut une *Lettre de Messieurs des Missions étrangères au Pape sur les idolâtries et les superstitions chinoises* et la Faculté de théologie de Paris ajouta au conflit, en publiant, le 8 mai, une déclaration hostile à la Compagnie, puis en censurant, le 18 octobre, les *Nouveaux mémoires* du P. Le Comte, un jésuite, livre paru en 1696 et consacré aux cérémonies de Chine. Il était impératif que les jésuites de Chine fissent connaître leur point de vue, en-dehors de toute chicane et dans le but de rétablir la vérité.

Le 25 novembre 1701, le P. Noël reçut une lettre du P. Thomas, vice-provincial, le priant de se rendre le plus vite possible à Rome, en compagnie des PP. Visdelou et Arxó, pour traiter de la question des rites. Il quitta Nanchang en décembre et arriva à Canton où il attendit ses compagnons qui tardaient à venir. Le P. Turcotti, provincial du Japon et visiteur de Chine, prit la décision de leur substituer le P. Castner qui se trouvait alors à Canton. En mission officielle, envoyé à Rome « par quatre évêques et au nom de la province du Japon et de la vice-province de Chine », le P. Noël se mit donc en route avec le P. Castner, le 14 janvier 1703. Embarqués sur un navire anglais, ils passèrent par Batavia et Sainte-Hélène, parvinrent à Londres le 4 octobre, puis partirent pour Paris. Ils gagnèrent ensuite Marseille et Florence et arrivèrent enfin à Rome en décembre 1703. En 1704, ils furent entendus par le Saint-Office et livrèrent une série d'écrits et de documents confirmant le caractère civil des cérémonies chinoises. Ils expliquèrent leurs pratiques missionnaires et justifièrent l'emploi des noms chinois pour désigner le Dieu chrétien. Quel fut l'impact, au Saint-Siège, de cette visite ? Probablement nul ou, en tout cas, insuffisant, en regard des pressions qui s'exerçaient impitoyablement sur Clément XI, à cette époque. Il y avait certes les pressions exercées par les adversaires des jésuites en cette question, mais il y avait surtout ce qui devait être jugé plus essentiel à Rome : des urgences politiques auxquelles devait faire face le pape sur le théâtre européen [7]. Clément XI donna au Saint-Office un décret par lequel il déclarait que les cérémonies chinoises ne constituaient pas des honneurs civils, mais un culte superstitieux qu'il condamnait formellement. Pour des raisons politiques, il ne publia cependant pas ce décret. Il le fit parvenir en secret à son légat [8] en Chine, Charles-Thomas Maillard de Tournon qui était un janséniste français ! On ne saurait dire dans quelles dispositions d'esprit les deux missionnaires reprirent la route de la Chine. Leurs sentiments devaient être, pour le moins, mitigés. Ils embarquèrent à Lisbonne en 1706 et parvinrent à Macao le 22 juillet 1707. La situation en Chine ne s'était pas améliorée dans l'intervalle. Mgr Maigrot était arrivé à Pékin le 29 juin 1706. Cet homme dont la foi et le courage ne sont pas à mettre en doute manquait pourtant singulièrement d'une qualité indispensable, la diplomatie. Ce manque, lorsqu'on est appelé à parler au nom du pape et, les événements y conduisant, à s'adresser à l'empereur de Chine, constituait un défaut rédhibitoire. Il était, d'autre part, d'un entêtement redoutable. Sans évoquer la genèse de la réunion à laquelle il fut prié d'assister par Kangxi et qui met en évidence bien des signes de sa personnalité, disons simplement que, le 2 août

Ils expliquèrent leurs pratiques missionnaires et justifièrent l'emploi des noms chinois pour désigner le Dieu chrétien.

1706, l'empereur reçut en audience les jésuites Thomas, Perennin et Beauvoliers et les séculiers Maigrot et Agélica. Ils exposèrent leurs vues et disputèrent des questions litigieuses devant l'empereur, tandis que les ministres de la cour et les lettrés chinois présents posèrent de nombreuses questions. Finalement, le même jour, l'empereur Kangxi se prononça. Ses décisions furent, en résumé, les suivantes : le *Tian* (T'ien) des Chinois est le Dieu des chrétiens. Le concept restait ambigu, car, pour le confucianisme, *Tian* peut aussi bien se rapporter au ciel matériel, au destin ou à la nature. Mais, en tant que principe éthique, *Tian* désigne bien le principe suprême de l'univers. Si l'équivoque ne pouvait subsister, il y avait en contrepartie bon espoir de pouvoir préciser, au cours de l'évangélisation, le sens chrétien du nom de Dieu. Fallait-il alors s'obstiner à demander, à ce stade, une parfaite univocité des vocables qui risquait de créer pour les Chinois une difficulté à penser le christianisme, voire à les contraindre à rompre radicalement avec leur tradition culturelle ? L'empereur poursuivit : les cérémonies pratiquées en l'honneur de Confucius et des ancêtres ne sont pas contraires à la foi chrétienne, puisqu'elles ne sont ni un culte ni des prières. Mgr Maigrot fit alors une erreur capitale que son intransigeance et son ignorance des règles chinoises expliquent malheureusement : il s'adressa à l'empereur en lui signifiant qu'il demanderait d'abord au pape de se prononcer sur la question. Cette attitude qui peut paraître naturelle dans un contexte occidental était stupéfiante à la cour de l'empereur de Chine. Ce n'est pas très difficile à comprendre : toutes les réponses des lettrés et le jugement final de Kangxi reposaient sur l'interprétation des textes chinois. Evoquer, à cette phase des relations, la préséance du pontife romain était plus que maladroit, car c'était vouloir attribuer à ce dernier une compétence supérieure à celle des savants chinois et de l'empereur en un domaine qui était avant tout le leur. Le pape n'était pas chinois et résidait à Rome. Comment étranger qu'il était, malgré la dignité que la cour chinoise lui reconnaissait, aurait-il pu trancher en une matière qui n'était pas la sienne? Il ne s'agissait pas, à ce moment-là, des dogmes chrétiens, mais bien de la langue et de la pensée chinoises, du sens des mots chinois et de la manière chinoise d'appréhender une réalité, la doctrine chrétienne, qui, pour peu commune qu'elle fût à l'esprit chinois, devait trouver son expression dans cette culture. La démarche de Mgr Maigrot paraissait non seulement absurde, mais constituait un crime, selon les règles chinoises. L'empereur ordonna que Mgr Maigrot fût gardé dans la résidence des jésuites de Pékin. L'ironie du sort voulut que ce dernier sauvât sa tête grâce aux sup-

(...) les cérémonies pratiquées en l'honneur de Confucius et des ancêtres ne sont pas contraires à la foi chrétienne, puisqu'elles ne sont ni un culte ni des prières.

pliques des jésuites. Cependant, ayant instauré le système du *piao*, c'est-à-dire l'obligation pour tout missionnaire désirant demeurer en Chine, de signer un certificat de loyalisme, l'empereur l'exigea pour Mgr Maigrot qui refusa. Il fut alors expulsé de Chine. Le légat *a latere*, Mgr de Tournon, était très mal placé pour résoudre ce conflit. Il prit le parti de promulguer le décret de Clément XI de 1704, en soulignant fortement que toutes les interdictions concernant l'emploi du nom chinois de Dieu, concernant les cérémonies chinoises en l'honneur de Confucius et des ancêtres étaient faites « parce qu'ainsi en avait décidé le Saint-Père qui est la règle infaillible des chrétiens dans les choses de la foi. » De son côté, Kangxi, quoique blessé par ces controverses entre chrétiens occidentaux sur sol chinois, pensait qu'une ambassade devait être envoyée à Rome pour exposer correctement les choses. En 1708, le P. Noël fut envoyé, une nouvelle fois, en Europe, pour les mêmes motifs qu'en 1703, mais, cette fois, en ambassadeur de l'empereur Kangxi. Il quitta Macao en compagnie des PP. Antonio Provana, Ramón Arxó et de Louis Fan. Ils partirent le 14 janvier 1708 et passèrent, cette fois, par le Brésil. Ils arrivèrent à Rome en cette même année 1708. Cette mission échoua, semble-t-il, car, si elle avait abouti, on peut penser que ses répercussions auraient été considérables ou qu'elles auraient au moins laissé quelques traces sensibles dans cette malheureuse querelle. Si tout n'était pas dit des relations entre l'Eglise et l'Empire du Milieu, le sort du P. François Noël sembla scellé par son retour en Europe.

La démarche de Mgr Maigrot paraissait non seulement absurde, mais constituait un crime, selon les règles chinoises.

Le P. Noël ne put en effet pas repartir en Chine. D'une manière plus définitive encore, il ne revit jamais plus la Chine. Il fit bien une demande d'affectation, en 1713, mais elle ne fut pas satisfaite. Une autre demande aboutit pourtant et, en 1716, il tenta d'atteindre la Chine. Il s'embarqua à Lisbonne où il chercha, en vain, le moyen de gagner la Chine. N'ayant trouvé aucun transport, il fut contraint de rebrousser chemin. Entre-temps, deux événements décisifs étaient survenus : le 19 mars 1715, le pape Clément XI publiait la constitution *Ex illa* die qui devait mettre un terme à la « querelle des rites chinois », les interdisant sous les peines les plus sévères et, le 17 mai 1717, Kangxi, outré par la décision romaine et, plus encore, par le peu de respect qu'on avait accordé à ses décisions et explications, signait l'édit par lequel était interdite la prédication du christianisme sur tout le territoire de l'empire. Si le dialogue n'était pas absolument rompu entre Rome et Pékin, il était sérieusement compromis. Pour les catholiques chinois, les plus grandes difficultés allaient commencer à la mort de l'empereur Kangxi, en 1722, avec son successeur, l'empereur Yongzheng. En 1724, celui-ci prit des dispositions plus draconiennes que celles de Kangxi, non

Le Père lazariste Vincent Lebbe faisant le catéchisme à Tchwo-tchow, 1906. [Archives Vincent Lebbe]

seulement en proscrivant le catholicisme, mais aussi en ordonnant à tous les missionnaires de quitter la Chine. Quant à la question des « rites chinois », elle allait être définitivement réglée par la bulle *Ex quo singulari* du pape Benoît XIV [9], du 11 juillet 1742.

De son côté, le P. Noël finit ses jours en Europe. Il avait connu le même insuccès dans ses ambassades que dans les espérances de ses premières années de mission. De même qu'il voulait se rendre au Japon et qu'il fut obligé de s'installer en Chine, il ne réussit pas à faire entendre la voix de ceux qu'il était chargé de représenter, ses confrères jésuites de la mission de Chine, lors de la première ambassade, et l'empereur Kangxi, lors de la seconde. Il passa les dernières années de sa vie à Lille, de 1717 à 1729, date de sa mort. Entre autres activités, il établit un résumé de la théologie de Suarez en forme de *Compendium* qui fut publié après sa mort.

1706 et 2006

Pour conclure ces quelques notes sur la vie du P. François Noël et son temps, on aura peut-être avantage à reprendre le titre donné aux trois articles qui ont déjà mobilisé notre attention jusqu'ici, afin d'en dégager le sens. Si l'on ne voyait pas, au début, la leçon d'actualité que pouvaient nous livrer et le récit de la vie du P. Noël et celui des événements auxquels il fut associé, on comprend maintenant que tout réside dans les relations politiques aussi bien qu'intellectuelles entre deux mondes qui se découvrent et même qui s'affrontent, l'Occident et l'Extrême-Orient, la Rome catholique et l'Empire du Milieu. De même qu'au temps de la mission de Chine du P. Noël, on connaît aujourd'hui de multiples malentendus dans ces relations, mais la volonté de les dépasser se fait plus insistante. Des figures surgissent aussi qui semblent partager des traits de caractère avec certaines personnalités que nous avons évoquées dans ces lignes. Pour

s'en rendre un peu compte, on peut éventuellement se poser cette question : après environ trois siècles, qu'en est-il du catholicisme chinois ?

Depuis le 18ème siècle, les relations entre l'Eglise catholique et la Chine se sont progressivement envenimées et la situation des catholiques chinois s'est terriblement dégradée. L'Eglise catholique de Chine a été doublement éprouvée. La première épreuve fut certainement le choc engendré par la querelle des rites et la condamnation définitive par Rome des rites chinois. La seconde fut l'attitude de Pékin qui réagit, par contrecoup, durement et se mura dans un orgueil inflexible et même imprévisible, le catholicisme étant considéré comme une opposition à la loi et aux coutumes chinoises et devenant progressivement assimilé à une secte hétérodoxe. On lui donna le nom de *tianzhu xiejiao*. De plus, les luttes d'influence auxquelles se livrèrent les différentes congrégations dans leurs activités missionnaires, dès la fin du 17ème siècle, rivales même si elles propageaient une même religion, tentant d'asseoir leur pouvoir, même si elles faisaient preuve d'un authentique zèle missionnaire, ces luttes et les contradictions qu'elles engendraient n'aidèrent pas à accroître la crédibilité du message qu'elles annonçaient. Le manque d'union dans un contexte peu favorable au développement du catholicisme, en ce 18ème siècle, eut des conséquences regrettables. En moins d'un siècle, le nombre des chrétiens chuta de manière catastrophique. Au début du 18ème siècle, on comptait 200'000 chrétiens chinois, tandis qu'il n'y en avait plus que 125'000 environ en 1773. Les catholiques de Chine connurent, jusqu'au 20ème siècle, une alternance de phases de persécution et de tolérance, de déclin et de croissance. Ainsi, dans le Sichuan, en 1784-1785, une persécution générale causa la mort de plusieurs missionnaires et prêtres chinois en prison, mais les fonctionnaires locaux, chargés de la recherche des catholiques et de l'application des lois impériales, craignirent de donner à l'empereur des rapports véridiques et de lui révéler, par le fait même, combien le catholicisme était vivant. Ils se seraient en effet condamnés eux-mêmes, en avouant indirectement leur manque d'ardeur à leurs tâches et peut-être aussi leur incompétence. Ils gardèrent le silence. Ce qui eut pour effet l'arrêt des persécutions, une vingtaine d'années plus tard. Plus encore, cette attitude mena au développement des chrétientés dans les villes, phénomène sans précédent au Sichuan et même dans les chrétientés de Chine. Mais les événements survenus en Europe, notamment la Révolution française, tarirent l'apport des missionnaires et forcèrent l'Eglise chinoise à développer la formation d'un clergé local. De telles mesures permirent à l'Eglise de Chine

Pour s'en rendre un peu compte, on peut éventuellement se poser cette question : après environ trois siècles, qu'en est-il du catholicisme chinois ?

Le Pape Benoît XIV.

Portrait de l'empereur Yongzheng.

de passer le cap des nouvelles persécutions générales de 1805 à 1820 [10]. On constate cette évolution en dents de scie à travers tout le 19ème siècle. Encore aujourd'hui, si les persécutions violentes ont cessé, la situation des chrétiens chinois reste difficile et ambiguë. Par exemple, la présence de l'Eglise catholique s'affirme aussi bien par une Eglise officiellement reconnue par le pouvoir chinois, l'Eglise Patriotique, qui dispose d'ailleurs d'une organisation visible, l'Association Patriotique Catholique de Chine, que par une Eglise que l'on a coutume de nommer « Eglise du silence » qui a toujours voulu maintenir les liens avec Rome, mais qui n'est pas reconnue par le pouvoir.

Depuis le pontificat de Benoît XIV qui avait estimé juste de confirmer et d'appliquer avec sévérité la constitution de Clément XI, le dossier de l'Eglise catholique de Chine a toujours préoccupé le Saint-Siège, avec plus ou moins d'intensité. Il a aussi été traité avec plus ou moins d'intelligence. C'est un autre Benoît, Benoît XV [11], qui amorça une tentative originale. Habité par un grand projet d'instauration d'une nouvelle présence de l'Eglise catholique dans le concert des nations, il ambitionnait d'établir des relations diplomatiques avec la Chine. Il y avait certes, dans ce projet, le désir d'aménager une véritable pastorale pour les communautés de Chine, mais il y avait aussi cette préoccupation de ne pas les laisser seules, livrées à l'unique volonté du pouvoir politique. La situation des catholiques chinois, en ce début de 20ème siècle, pris entre Chine et Occident, rappelle un peu celle qui prévalait à l'époque de la « querelle des

rites » : dans une Chine partagée par les protectorats des nations occidentales, l'identité des catholiques chinois n'était pas simple à vivre. Etaient-ils d'abord des Occidentaux par leur foi ou des Chinois par leur culture ? Malheureusement, Benoît XV ne vit pas le fruit de ses efforts. Cependant, en 1922, Pie XI donna, en quelque sorte, forme à ses intentions. Il nomma Celso Costantini au poste de délégué apostolique en Chine. Ce dernier réussit, entre autres choses, à dégager progressivement l'Eglise catholique de Chine des protectorats occidentaux et à développer une inculturation de la foi chrétienne en Chine. L'avènement de la République populaire, en 1949, et la reprise des persécutions religieuses par les communistes allaient tout remettre en question. Le pape Jean-Paul II, durant son long pontificat, ne réussit pas à renouer un dialogue constructif avec la Chine et ce ne fut pas faute d'avoir tenté plusieurs démarches. En revanche, on peut se poser une question très actuelle : sera-ce encore un autre Benoît, Benoît XVI, celui-là, théologien comme Benoît XIV, qui parviendra à créer de nouveaux liens avec le gouvernement chinois et à rassembler les catholiques de Chine en une seule Eglise ? Malgré l'absence de quatre évêques chinois, nommés par Benoît XVI, qui n'avaient pas obtenu de Pékin l'autorisation de se rendre à Rome pour participer au Synode des évêques d'octobre 2005 et quelques déconvenues récentes, tous les espoirs restent permis. Parmi d'autres, un signe, peut-être modeste, mais significatif, fut la reconnaissance, par le Saint-Siège, en été 2005, des nominations par la conférence épiscopale officielle, qui est en accord avec le Parti communiste chinois, de deux évêques auxiliaires, l'un à Xian et l'autre à Shanghai. Ce fait atteste de la poursuite heureuse du dialogue qui reste pourtant toujours ardu, incertain et semé d'embûches. La vie du P. François Noël, comme celle des catholiques chinois durant les trois derniers siècles, nous aura livré une nouvelle version de cette leçon bien connue, mais malheureusement sans grands effets : l'histoire ne se répète pas, mais elle n'en donne pas moins des enseignements. Dans les limites de la problématique exposée ici, l'alternative est simple : reproduire les erreurs du passé ou parvenir à un nouveau dialogue en équilibre précaire. Le choix paraît aisé, sa réalisation l'est beaucoup moins.

Dans un dernier article, il conviendra de montrer, à travers quelques remarques de critique littéraire et d'histoire culturelle, en quoi l'effort de traduction du P. Noël, tel qu'il apparaît dans le document qui a servi de point de départ à nos réflexions, rejoint aussi l'actualité de ce début de 21ème siècle.

Notes

[5] Charles Maigrot était un séculier, prêtre des Missions étrangères, docteur en Sorbonne, nommé vicaire apostolique de Fujian et, accessoirement, hostile à la Compagnie de Jésus.

[6] Fabio Chigi était devenu pape sous le nom d'Alexandre VII en 1655, à la mort du pape Innocent X. Il était mort en mai 1667.

[7] Le pontificat de Clément XI qui dura de 1700 à 1721, s'il fut long, fut aussi difficile. Lorsque le P. Noël fut reçu, la situation politique en Europe était tendue. On était en pleine guerre de succession d'Espagne. Les Etats pontificaux étaient menacés d'invasion et on était à la veille de la rupture entre le Saint-Siège et l'empire d'Autriche. Les missionnaires jésuites pouvaient-ils espérer un autre accueil qui aurait permis de pacifier la « question des rites » ?

[8] L'hostilité du cardinal Jean-François Albani à l'égard de la Compagnie de Jésus était connue. Son accession au trône pontifical sous le nom de Clément XI n'allait pas changer son opinion. En 1701, un mois après son élection, il prit une mesure qui paraissait louable : il nomma un légat *a latere* commissaire et visiteur apostolique général en Chine. Comme le nom de la fonction l'indique, celui-ci devait régler sur place les questions litigieuses et il n'avait de comptes à rendre qu'au pape lui-même.

[9] Prospero Lambertini était né à Bologne, le 31 mars 1675. Il devint évêque d'Ancône, puis archevêque de sa ville natale, avant d'être élu pape, après six mois de conclave et 254 scrutins, le 17 août 1740. Il prit le nom de Benoît XIV. Il connut un pontificat assez long qui dura jusqu'à sa mort, survenue le 3 mai 1758. Il fut un pape très actif, un législateur, réformant notamment l'éducation des prêtres et plusieurs institutions pontificales. Mais il est aussi réputé pour son ouverture d'esprit. C'est ainsi qu'il autorisa les œuvres sur les nouvelles représentations du monde, c'est-à-dire celles qui faisaient état de l'héliocentrisme. En 1741, il fit donner l'imprimatur par le Saint-Office à la première édition des œuvres complètes de Galilée, ce qui constitua une révision implicite des sentences de 1616 et 1633. C'est aussi lui qui chargea Joseph-Simon Assemani (1687 - 1768), un Syrien maronite et savant orientaliste qui occupait le poste de préfet de la Bibliothèque vaticane, de préparer un catalogue des manuscrits de la bibliothèque. C'est ainsi que fut publiée la célèbre *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana,* à Rome, entre 1719 et 1728.

[10] Voir sur le sujet : Pierre-Emmanuel ROUX, La mission catholique du Sichuan pendant la période de proscription du catholicisme (1724-1842), Journées d'étude de l'EFEO, Réunion du 13 mai 2002, accessible en ligne : http://www.ambafrance-cn.org/?531/Reunion-du-13-mai-2002&lang=fr

[11] Giacomo della Chiesa était né à Pegli, près de Gênes, le 21 novembre 1854. Il fut pape sous le nom de Benoît XV. Son pontificat fut relativement bref, de son élection, le 3 septembre 1914, à sa mort, le 22 janvier 1922, mais très riche : Benoît XV s'employa à apaiser les esprits agités par la « crise moderniste ». Mais le climat de méfiance à l'égard de certains exégètes se maintint et, en 1915, une Congrégation des études, des séminaires et des universités fut créée pour mieux contrôler la formation doctrinale des séminaristes. C'est sous le pontificat de Benoît XV que s'acheva la codification du droit canon lancée par Pie X, avec la promulgation du *Codex Iuris Canonici*, en 1917. Benoît XV tenta de conduire une diplomatie active, en redonnant au Vatican une place dans les relations internationales. Il défendit la paix, en cette période troublée de la Première guerre mondiale qui avait ravivé les nationalismes. Mais, en maintenant la neutralité du Saint-Siège, il encourut l'incompréhension et même l'hostilité de tous les partis. Léon Bloy lui donna le nom de *Pilate XV* ! Mais si ses actions diplomatiques furent loin de réussir sur tous les

fronts, Benoît XV développa aussi une politique humanitaire. C'est ainsi qu'il confia, en décembre 1914, à Eugenio Pacelli, le futur pape Pie XII, la direction d'un service d'assistance aux blessés et prisonniers de guerre.

Les conséquences de la guerre se firent vivement ressentir dans la vie de l'Eglise et, dans le domaine qui nous intéresse ici, d'une manière scandaleuse. Les empires coloniaux existaient encore et les missionnaires actifs dans les colonies avaient pris parti, au cours du conflit. La conséquence fut douloureusement «logique» : les ressortissants des pays vaincus furent expulsés par ceux des pays vainqueurs. Benoît XV condamna cette attitude dans une lettre apostolique, *Maximum illud,* du 30 novembre 1919. Probablement que ces faits l'encouragèrent à développer la constitution d'un clergé autochtone et à créer un encadrement pastoral indigène. Il put, en cette matière, compter sur des personnes éclairées, comme sur le lazariste belge, naturalisé chinois, Vincent Lebbe (1877-1940) qui mena un combat décisif pour l'éveil de la conscience chinoise à elle-même et à l'Evangile et sur le rédemptoriste hollandais Wilhelmus Marinus van Rossum (1854-1932), créé cardinal par le pape Pie X, que Benoît XV nomma préfet de la Congrégation De Propaganda fide en 1918.

Ein Abschied, der keiner ist

Joseph Leisibach

Au moment de prendre sa retraite, Joseph Leisibach trace un bilan des 28 ans passés à la tête du *Cabinet des manuscrits et des incunables* de la BCU. Un récit personnel du parcours d'un bibliothécaire, avec ses joies et ses petites douleurs, jamais monotone, ponctué de considérations savoureuses et d'anecdotes.

Was soll ein altgedienter Staatsdiener schreiben, wenn er Rückschau hält auf fast 30 Jahre Tätigkeit an einer öffentlichen Bibliothek? Soll er zusammenzählen, wie viele Bücher durch seine Hände gegangen sind, wie viele er katalogisiert, indexiert, signiert, ausgeliehen, zurückgenommen und dann vielleicht restauriert hat? Sein Lebenswerk liesse sich also mit ein paar trockenen Zahlen resümieren, ebenso eintönig und langweilig, wie das Leben eines Bibliothekars in der Phantasie des Uneingeweihten aussehen mag.

Die LeserInnen dieses Bulletins wissen sehr genau, dass ein solches Bild keineswegs der Wirklichkeit entspricht. Aber sie sollten sich bewusst sein, dass in weiten Kreisen der Öffentlichkeit die Meinung vorherrscht, es sei jemand für den Bibliothekarenberuf geeignet, wenn er zu den Leseratten gehört oder am liebsten ungestört von der lästigen Umwelt im stillen Kämmerlein seinen Beschäftigungen nachgeht. Wer nicht besonders belastbar ist oder Stress nicht erträgt, dem wird geraten, sich an einer Bibliothek, vielleicht auch in einem Archiv nach Arbeit umzusehen. Sind wir Bibliothekare/innen daran mitschuldig, wenn noch nicht genügend anerkannt und geschätzt wird, dass unsere Institutionen öffentliche Dienstleistungseinrichtungen sind, die zum Nutzen aller Informationen bereitstellen und vermitteln, allenfalls noch entsprechende Sammlungen erschliessen und unterhalten ?

> Mein Credo war stets die Überzeugung, dass fehl am Platze ist, wer nicht bereit ist zu akzeptieren, dass der Bibliothekar in erster Linie für andere arbeitet und keinesfalls für sein Ego, auch nicht für sein Pläsierchen.

In besonderem Masse kann der Bibliothekar Opfer von Fehleinschätzungen werden, wenn er sagt, er sei für die Handschriften und andere Sammlungen an einer grösseren Bibliothek zuständig. Dann hast du es gut, da kannst du in aller Ruhe Miniaturen anschauen, auch kannst du Forschungen betreiben und publizieren, was das Zeug hält. So hörte ich es immer wieder sagen.

Von solcher Fehleinschätzung sind freilich nicht einmal jene gefeit, die sich für dieses Metier als geeignet betrachten. War da doch der eben ernannte

Der Verfasser mit seinen Kollegen 10 Jahre nach der Matura. Photo 1973.

Direktor einer bedeutenden schweizerischen Bibliothek, der in der Presse auf die Frage nach seinen Visionen antwortete, er gedenke auf seiner neuen Stelle «in vermehrtem Masse historische, kunstgeschichtliche, theologische und komparatistische Studien treiben zu können». Er lag damit ebenso weit von den Realitäten wie jener, der glaubte, der Posten an einer Bibliothek sei ein gutes Sprungbrett für eine politische Karriere. Mein Credo war stets die Überzeugung, dass fehl am Platze ist, wer nicht bereit ist zu akzeptieren, dass der Bibliothekar in erster Linie für andere arbeitet und keinesfalls für sein Ego, auch nicht für sein Pläsierchen.

So ist es durchaus möglich, dass die eingangs erwähnte Monotonie im Leben des Bibliothekars eine Rolle spielt. Es kommt aber sehr darauf an, wie der Betroffene diese Rolle interpretiert. Bei mir selber war die Langeweile nie ein Thema, denn ich definierte sie stets als *Perseverantia*, die bekanntlich von Thomas von Aquin als Tugend gehandelt und von Petrus Canisius zur Lebensdevise erklärt wurde. Es war aber keineswegs Bewunderung für den berühmten Jesuiten in Freiburg (mit dem ich wiederholt zu tun hatte), die in meinem Inneren die Ausdauer – wie ich glaube – zu einer Art Prädikat werden liess, sondern einfach die Tatsache, dass ich offenbar eine gute Portion davon in die Wiege gelegt bekam. Und Aus-

dauer war tatsächlich gefragt, wenn es beispielsweise galt, einen Nachlass von 15 Laufmetern zu sichten und zu ordnen, über 5 000 Dossiers zu erstellen, zu signieren, zu verzeichnen und in 150 Archivschachteln zu konservieren. Es ist naheliegend, dass bei diesem Prozess manch faszinierendes Dokument durch die Hände des Konservators gleitet; das Schwierigste in dieser Situation ist die Versuchung für den Historiker oder für den Geschichtenerzähler, der er ja trotz allem geblieben ist, bei seinem Fund zu verweilen und sich darüber in der Öffentlichkeit zu verbreiten. In solchen Situationen kann es ganz hilfreich sein, eine Novene an den Patron der Bediensteten, den hl. *Expeditus* zu richten !

Es hat durchaus seine Logik, wenn ich trotz meiner Vorbelastung als gelernter Mediävist die Beschäftigung mit Nachlässen an den Anfang meines Rückblicks stelle. Als ich vor genau 28 Jahren meine Stelle antrat, erwartete jedermann – auch ich selber – von mir, ich würde mich mit Heisshunger auf die mittelalterlichen Handschriften stürzen und als erstes ein wissenschaftlich brauchbares Verzeichnis dieser mir bereits vertrauten Objekte erstellen. Es ist eine glückliche und für mich beglückende Fügung, dass just zum Zeitpunkt meiner Pensionierung dieser langersehnte Katalog im Buchhandel erscheint, allerdings nicht durch mich verfasst, sondern von dem, der jetzt in meine Fussstapfen tritt. Zumindest dieser Hypothek ist er, im Vergleich zu mir damals, entledigt. Doch auch so bleibt ihm eine schwere Bürde von Altlasten, von der er hoffentlich nicht erdrückt wird. Altlasten wäre das treffende Stichwort, wenn ich zu beschreiben versuchte, was ich bei meinem Stellenantritt vorfand. Später, auch heute noch, behauptete ich immer wieder, dass an einer Bibliothek während einer Generation nicht nachgeholt werden kann, was während eines Jahrhunderts versäumt wurde. Zwar hat die KUB seit ihrer Existenz Handschriften besessen und kontinuierlich weitere dazuerworben, aber niemand kümmerte sich um den Aufbau einer wirklichen Sammlung und deren Erschliessung. Punktuell tat dies der Direktor, sofern er dazu überhaupt die Fähigkeiten besass, oder ein Bibliothekar eher mit der linken Hand. Mein Amtsvorgänger – Christoph Jörg, der am Tag seines Stellenantritts im Juli 1978 bereits seine Demission einreichte, möge mir verzeihen, wenn ich ihn hier übergehe –, Florenzo Monteleone (1913–1989), hat während seiner Amtszeit an der KUB ungefähr in allen Abteilungen gewirkt und war nicht wirklich für die Handschriften zuständig, jedenfalls nicht vorrangig. Persönlich interessierten ihn Inkunabeln und Altdrucke weit mehr als die Handschriften. Er besass hervorragende Kenntnisse in Bibliographie auf fast allen Wissensgebieten und verfügte über ungeahnte organisatorische Fähigkeiten.

Es ist eine glückliche und für mich beglückende Fügung, dass just zum Zeitpunkt meiner Pensionierung dieser langersehnte Katalog im Buchhandel erscheint.

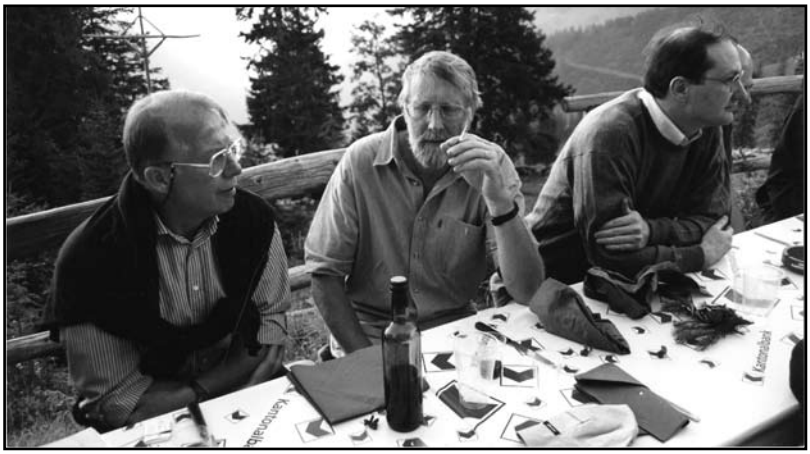

Der Verfasser zwischen Romain Jurot und Prof. Patschovsky. Photo 2000.

So war es denn auch kein Wunder, dass er während der Umbauarbeiten von 1970–1975 mit der Organisation der Magazine und der Arbeitsabläufe an der Bibliothek betraut wurde und ihm kaum mehr Zeit blieb, die verschiedenen Sondersammlungen unter Kontrolle zu halten. Vor allem die verschiedenen Nachlassbestände wurden nur halbwegs geordnet in Kartons verpackt und auf die leeren Gestelle des neu eingerichteten Handschriftenmagazins gestellt. Während Monaten war ich damit beschäftigt, vom Keller bis zum Dachboden «vergessene» oder sonst liegen gebliebene Papiere, darunter auch käuflich erworbene Handschriften und die zerstreuten Elemente des Verwaltungsarchivs der KUB, aufzustöbern und in Sicherheit zu bringen.

Und so begann ich langsam die Freuden und Leiden eines Bibliothekars zu erfahren. Es ist nicht die Absicht dieser kurzen Notiz, Bilanz zu ziehen über das, was ich alles getan und was ich unterlassen habe. Wenn ich aber die 28 Jahre an der KUB vor meinem geistigen Auge vorüberziehen lasse, bleiben einige Themen, Dokumente oder Ereignisse stärker in der Erinnerung haften als die vielen Stunden an Kleinarbeit, die nun einmal zum Alltag des Bibliothekars gehören.

Zwar bin ich keine ausgeprägte Sammlernatur (und selbst wenn ich dies wäre, so dürfte keine diesbezügliche Entscheidung vom Temperament des jeweiligen Kurators abhängen), aber ich habe mich jeweils mächtig gefreut, wenn es gelang, eine bedeutende Akquisition zu tätigen, insbesondere, wenn sie durch Geschenk zustande kam. Es galt aber immer, den besonderen Sammlungsauftrag der KUB

Ohne Kommentar. Oktober 2006.

im Auge zu behalten. Es konnte auch vorkommen, dass ein solcher Zuwachs mit grosser Arbeitsbelastung verbunden war, vorab wenn es sich um Nachlässe handelte, deren Erwerbung immer, ob geschrieben oder ungeschrieben, mit der Verpflichtung der Aufarbeitung verbunden ist. Ich denke dabei etwa an den Musiknachlass von Joseph Bovet, der mich während rund zehn Jahren immer wieder beschäftigt und mir nicht nur angenehme Erinnerungen hinterlassen hat. Um die Vermarktung eines Produkts, sei es eine Akquisition oder eine Publikation, brauchte ich mich jeweils nicht zu kümmern, denn da war ein anderer, der solche Ereignisse, auch wenn sie es kaum verdienten, trefflich in Szene zu setzen verstand.

Als Konservator während so langer Zeit hatte ich auch Gelegenheit, meine Kinder, wie ich die mir anvertrauten Handschriften jeweils nannte, etwas besser kennen zu lernen. Viele von ihnen werden durch den Katalog von Romain Jurot, der in diesen Tagen im Buchhandel erscheint, auf die öffentliche Bühne gestellt. Ein Geheimfavorit in wissenschaftlicher sowie in konservatorischer Hinsicht, über den ich mich nie geäussert habe, ist indessen die Kollektaneensammlung unter der Signatur L 383 (Collection Girard). In den 15 Sammelbänden ist ein noch keineswegs gehobener Schatz verborgen, beispielsweise

die Originalbriefe, die Peter Falck während der Mailänder Feldzüge an den Rat von Freiburg schrieb.

Wie bereits gesagt, kann ich mich über Monotonie nicht beklagen. Jeder Tag kann unerwartete Besuche, Korrespondenzen, Ereignisse, Entdeckungen und vieles mehr bringen. Doch so krass muss es nicht sein, wie eines Tages ein Herr in mein Büro eindringt, in einer Plastiktüte herumnestelt, mir eine karolingische Handschrift auf den Tisch knallt und von mir wissen will, ob das wirklich ein Original oder eine Fälschung sei. Das Evangelienbuch war echt, und später war zu erfahren, dass der Codex für 4 Millionen SFr. an den Meistbietenden verkauft wurde. Die kostbare Handschrift ist seither nicht wieder aufgetaucht, sehr zum Leidwesen der Bibliotheken (nicht in der Schweiz), die sie gerne gekauft hätten, wäre nur das nötige Kleingeld vorhanden gewesen.

Oder eine andere Episode, die mit einer Polizeirazzia in der Genfer Altstadt endete, nachdem eine dubiose Gestalt einem Genfer Antiquariat eine Cicero-Handschrift zum Kaufe angeboten hatte. Ein Foto aus der letzten Seite konnte den «Händler» als Dieb entlarven, der zwar den Bibliotheksstempel herausgeschnitten, aber das Colophon übersehen hatte.

Ein Geheimfavorit in wissenschaftlicher sowie in konservatorischer Hinsicht, über den ich mich nie geäussert habe, ist indessen die Kollektaneensammlung unter der Signatur L 383 (Collection Girard).

Ich hoffe, dass mir nun solche Ereignisse, die den Puls doch erheblich in die Höhe treiben, erspart bleiben. Ich habe das Glück, dass ich von der KUB mit guten Gefühlen Abschied nehmen kann. Es kommt nicht von ungefähr, dass von auswärtigen Kollegen immer wieder attestiert wird, es sei ein Wunder, was die Freiburger KUB mit den ihr zur Verfügung stehenden Mitteln immer wieder zustande bringe. Der Grund zu dieser Einschätzung kann nur der sein, dass die Bibliothek über eine gut funktionierende Equipe verfügt. Dies entspricht auch den Erfahrungen, die mir aus der Zusammenarbeit mit Kolleginnen und Kollegen – auch wenn ich vielleicht von vielen als nicht sehr kontaktfreudig empfunden wurde – in Erinnerung bleiben wird: ich entsinne mich nicht, dass mir in all den Jahren jemand das Leben schwer gemacht hätte.

Jedenfalls wünsche ich der KUB und ihrer Belegschaft weiterhin gute Fahrt. Was mich betrifft, werde ich mir stärker als früher zu Herzen nehmen, was ich einmal – in weniger guten Zeiten – zu Regula gesagt habe: «Jeder Tag ist ein Geschenk». Ich habe jedoch nichts dagegen einzuwenden, wenn die Tage mit Jahren aufgewogen werden.

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Le Catalogue des manuscrits médiévaux de la BCU a paru !

Romain Jurot

Das wichtigste Ereignis des Jahres 2006 für die KUB ist zweifellos das Erscheinen des von Romain Jurot verfassten Katalogs der mittelalterlichen Handschriften. Im nachstehenden Beitrag stellt der Autor den von ihm verfassten Katalog, und einige hervorragende Einzelstücke näher vor, weist aber auch auf die besondere Bedeutung der Freiburger Bestände hin.

Il aura fallu attendre cent ans pour que le vieux rêve, consistant à cataloguer de manière scientifique les manuscrits médiévaux de la BCU, se concrétise enfin. Les projets lancés tout au long du XXe siècle ne manquèrent pas, mais aucun d'eux ne fut doté de bases suffisamment solides pour aboutir favorablement. Le nouveau siècle à peine entamé, le miracle, que plus personne n'espérait, finit par se produire avec la mise sur pied du projet qui s'achève aujourd'hui. La sortie de presse du *Catalogue des manuscrits médiévaux* de la BCU marque la fin de cinq ans de labeur.

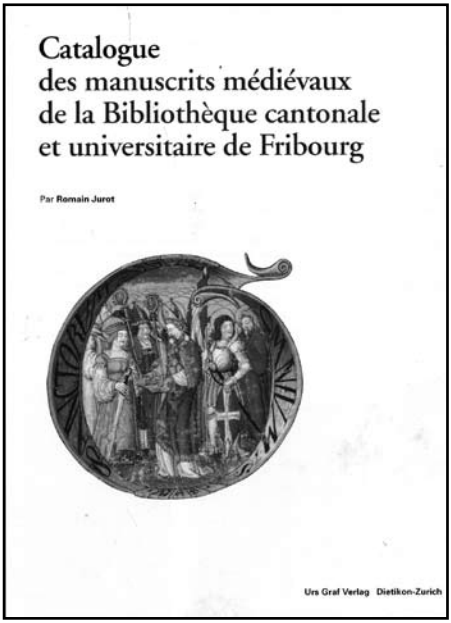

Catalogue des manuscrits médiévaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, *par Romain Jurot. Urs Graf Verlag, Dietikon-Zurich, 352 pages, ill. [168.- francs.]*

Ce nouvel ouvrage se présente sous la forme d'un grand in-quarto de plus de 350 pages imprimées à Fribourg et reliées à Schmitten. Publié par Urs Graf Verlag à Dietikon, un éditeur spécialisé dans des publications du même type, le catalogue fribourgeois bénéficiera ainsi d'un réseau de diffusion déjà parfaitement implanté. La BCU sera aussi déchargée de la lourde besogne que sont le suivi des commandes et les opérations postales et financières qui les accompagnent.

À la différence de la grande majorité des catalogues de manuscrits publiés ces dernières années en Allemagne, un pays où l'édition de ceux-ci est particulièrement dynamique, le nouveau catalogue offre une riche iconographie constituée d'une trentaine de reproductions en couleurs procurant une aération bienvenue aux textes liminaires. Certes, l'élaboration et la fabrication d'un

Le ms. L 64 et son étui de transport.

tel ouvrage engendrent des coûts élevés, qui restent cependant extrêmement raisonnables quand on les compare à la valeur des objets décrits.
Il est évident qu'un catalogue de manuscrits du moyen âge n'est pas un livre qu'on lit pour se détendre, le soir, avant de s'endormir. Le lecteur non spécialiste sera donc rapidement déconcerté par le langage sec et technique employé pour décrire, sur plus de 300 pages, les 181 manuscrits médiévaux de la BCU. Mais le même lecteur, un tant soit peu motivé, pourra certainement trouver plaisir – du moins je l'espère – à prendre connaissance de l'Introduction qui, elle, reste accessible.
La majeure partie des exemplaires du catalogue est destinée aux grandes bibliothèques publiques ou à des instituts de recherche spécialisés. Le prix élevé du catalogue en limitera forcément la diffusion auprès des particuliers. Il est néanmoins d'ores et déjà prévu, en accord avec l'éditeur, de mettre gratuitement à disposition sur le web la totalité du catalogue, sous une forme électronique qui reste à préciser et après un délai de plusieurs années de manière à ne pas concurrencer la commercialisation de la version sur papier.
Avec la parution du catalogue de ses manuscrits médiévaux, la BCU devient la première bibliothèque universitaire en Suisse pourvue d'un catalogue moderne. C'est, je pense, un sujet de satisfaction qui peut être partagé par tous. Même si les collections manuscrites fribourgeoises ne comptent pas (encore) parmi les plus connues du pays, il faut s'attendre, dans les prochaines années, à un regain d'intérêt à leur sujet.

Ce n'est ni le lieu ni le moment de présenter par le détail les acquis scientifiques apportés par le nouveau catalogue. Il faut laisser aux différents spécialistes (codicologues, historiens, patrologues, historiens de l'art, etc.) le soin d'y glaner ce qui relève de leur discipline respective.

Le tiers des manuscrits médiévaux de la BCU est constitué du fonds des cisterciens d'Hauterive, riche de 74 ouvrages datables du XIIe au XVIe siècle. Ce précieux ensemble est remarquable par le fait qu'il forme la seule bibliothèque monastique conservée aujourd'hui en Suisse romande. Que reste-t-il en effet des manuscrits de Saint-Maurice, de Romainmôtier ou de Payerne, des abbayes plus anciennes et plus prestigieuses qu'Hauterive ? Rien, ou quasiment rien.

Un autre manuscrit du fonds d'Hauterive possède des particularités qui en font un objet absolument unique au monde.

Une partie importante de l'Introduction se penche sur cette collection de manuscrits cisterciens et aborde la question du scriptorium altaripien. Si l'existence de ce dernier ne fait aucun doute, il reste encore à mener une étude spécifique pour en déterminer les caractéristiques paléographiques et codicologiques qui serviront à reconnaître avec suffisamment de certitude les livres produits au moyen âge par les moines d'Hauterive.

Le manuscrit L 71 est une Bible imposante avec ses 337 feuillets de parchemin in-folio ; elle est communément appelée « Bible d'Hauterive ». Si ce manuscrit provient en effet de l'abbaye fribourgeoise, on ne peut en aucune manière prétendre qu'il y ait été également confectionné. Nous avons ici l'exemple d'un livre écrit en Italie au début du XIIe siècle puis, peu de temps après, agrémenté d'un nouveau décor d'une plus grande qualité (une cinquantaine de lettres historiées), réalisé dans un atelier d'Île-de-France (ce dernier point vient d'être établi grâce à une analyse de Mme Marie-Dominique Gauthier). La Bible est attestée à Hauterive depuis au moins le XIVe siècle sans que l'on connaisse les circonstances de son arrivée en pays fribourgeois.

Un autre manuscrit du fonds d'Hauterive possède des particularités qui en font un objet absolument unique au monde. Le manuscrit L 64, un Bréviaire cistercien, surprend en raison de son petit format : un livre de poche avant l'heure, pourrait-on dire. Ses dimensions réduites ne sont pas dues au hasard ; en fait, elles ont été choisies pour que le bréviaire puisse être transporté sans encombre lors des voyages de son propriétaire à l'extérieur du monastère. De plus il est muni d'une boîte avec couvercle en cuir ciselé (conservée aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire) qui servait à le protéger. Seconde caractéristique : le bois d'un plat de reliure a été creusé pour y loger un binocle que le possesseur du bréviaire devait utiliser pour déchiffrer la petite écriture dans laquelle le manuscrit est écrit.

Les livres manuscrits ont pour fonction principale de conserver et de transmettre des textes. Si la plupart sont fort répandus grâce aux innombrables copies conservées (Écritures saintes, textes patristiques, littérature médiévale en latin ou en langue vulgaire, etc.), il en est certains qui apparaissent plus rarement dans les manuscrits. C'est notamment le cas de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, des sermons d'Aelred de Rievaulx, des *Odes* d'Horace, ou encore du seul témoin manuscrit connu d'une homélie de Raban Maur.

Cavalier harnaché (ms. L 71, f. 227ra).

La préparation du *Catalogue des manuscrits médiévaux de la BCU* a aussi été l'occasion de mettre au jour un épisode bibliophilique resté jusqu'ici parfaitement inconnu : les pérégrinations fribourgeoises, en 1822 et 1823, du célèbre bibliophile Thomas Phillipps (1792-1872). Le voyageur anglais mit à profit un long séjour à Berne pour prospecter les bibliothèques de particuliers (Madame de Praroman, chanoine Fontaine) et d'établissements religieux fribourgeois (Hauterive, Saint-Michel, La Maigrauge), avec le dessein d'acquérir des livres, imprimés ou manuscrits, ainsi que des objets d'art. Acheté par Phillipps à Madame de Praroman en 1823, le manuscrit de la *Chronique* de Nicod du Chastel (milieu du XVe siècle) quitte alors Fribourg pour garnir les rayons de la bibliothèque de son nouveau propriétaire. Au décès de celui-ci, ses collections sont dispersées au cours de ventes successives et, à l'issue de l'une d'elle, le manuscrit de Nicod retrouve miraculeusement le chemin de Fribourg pour rejoindre la BCU en 1919.

J'ai débuté cette petite présentation en évoquant le rêve qui est à l'origine du *Catalogue des manuscrits médiévaux de la BCU*. Je la termine en mentionnant un autre rêve : le rêve fait par Nicod Adam et consigné par écrit dans le manuscrit de son oncle Nicod du Chastel dans lequel il raconte l'apparition en songe d'un homme se déplaçant accompagné d'un vol de plusieurs milliers de perdrix apprivoisées.

Le recensement du patrimoine imprimé ancien de la BCU Fribourg (I)

La BCU et le développement des collections patrimoniales imprimées : notice historique

Alain Bosson

Das *Handbuch der historischen Buchbestände (*auch als „Projekt Fabian" bekannt) versteht sich als beschreibendes Inventar des in verschiedenen Schweizer Archiven und Bibliotheken aufbewahrten gedruckten Schrifttums, das seit dem Beginn des Buchdrucks bis um 1900 erschienen ist. Zum historischen Buchbestand zählen Bücher, Zeitschriften, Zeitungen, Musikdrucke, Karten und Ephemera. Die KUB beteiligt sich an diesem gesamtschweizerischen Projekt durch die Mitwirkung von Alain Bosson, welcher die Bestandesaufnahme organisiert und eine aufschlussreiche Einleitung zur Geschichte und zur Erschliessung der Bestände verfasst hat. *BCU Info* bringt diesen Text in zwei Folgen in einer vom Autor angepassten Form.

En juillet 2006 s'est achevée une opération de longue haleine : le recensement des fonds imprimés anciens conservés à la BCU, dans le cadre du programme national du *Handbuch der historischen Buchbestände der Schweiz*, connu des spécialistes sous le nom de « Projet Fabian ». *BCU Info* vous propose de découvrir de larges extraits du rapport final. Ce numéro contient la première partie du rapport, partie dédiée à l'historique de la formation des collections anciennes de la bibliothèque. Le prochain numéro contiendra une synthèse de la seconde partie, soit la description des fonds, ainsi que leur importance quantitative et qualitative.

La bibliothèque cantonale de Fribourg voit le jour le 23 septembre 1848, dans une ville et un canton encore profondément bouleversés par les événements de l'année précédente. La guerre civile du Sonderbund, en novembre 1847, en quelques jours, a été fatale au régime conservateur en place. Dans les fourgons de l'armée fédérale, les radicaux fribourgeois prennent le pouvoir. Ardents partisans du progrès et de l'instruction pour tous, ils se distinguent également par un anti-cléricalisme virulent qui aura tôt fait de rendre leur gouvernement impopulaire auprès d'une population essentiellement agricole et empreinte de valeurs traditionnelles. La création de la bibliothèque cantonale est essentiellement le résultat d'une spoliation organisée et méthodique des biens de l'Eglise. Le lieu, d'abord : le Collège St-Michel. Fondé par saint Pierre Canisius en 1582, le collège des jésuites constituait, depuis sa fondation, un des hauts lieux de formation et de rayonnement culturel de la Suisse catholique. Le 19 novembre 1847, quatre jours seulement après l'accession au pouvoir des radi-

caux, les jésuites, les marianistes, les liguoriens, ainsi que les représentants de quelques autres ordres religieux, sont expulsés par le gouvernement provisoire, leurs biens confisqués. Le Collège St-Michel est laïcisé et transformé en Ecole cantonale : c'est là que s'ouvre, modestement, la bibliothèque cantonale, dans un local situé au-dessus de la chapelle St-Ignace.

La bibliothèque du Collège St-Michel : noyau dur de la bibliothèque cantonale

Le premier directeur de la bibliothèque est un… prêtre. Le gouvernement radical confie à Meinrad Meyer (1802-1870), argovien, curé de la paroisse de Saint-Jean à Fribourg, la mission de mettre sur pied et de rendre opérationnelle la bibliothèque. La mission est presque surhumaine : à l'ancienne bibliothèque du Collège St-Michel, bien dotée, véritable noyau de la future bibliothèque, viennent s'ajouter, dans un pêle-mêle indescriptible, les collections de livres des couvents supprimés. L'abbé Meyer ne se laisse pas impressionner par ce chaos bibliothéconomique déjà fort de 40'000 volumes, selon ses premiers comptages, dont il fait état en janvier 1849. Sans relâche, il trie, opère une classification méthodique, prépare la publication du catalogue et organise le service de la bibliothèque. En 1851, ce sont les bibliothèques des couvents de Hauterive et de la Part-Dieu qui viennent grossir la bibliothèque cantonale en pleine effervescence. L'année suivante, Meyer publie le premier volume du *Catalogue de la Bibliothèque cantonale de Fribourg*, un opus de 493 pages, contenant le premier règlement de la bibliothèque, daté du 27 juin 1851. L'attribution des cotes thématiques opérée par l'abbé Meyer ne variera pas jusqu'à l'introduction, en 1974, des nouvelles cotes selon le format. Le deuxième volume du catalogue (1855), fort de 620 pages, décrit notamment les ouvrages de théologie (cotes G) et les manuscrits (cote L). La chute du régime radical, en 1856, vient très sérieusement troubler l'institution : les religieux spoliés, au premier rang desquels les jésuites, réclament leurs livres en retour. Globalement, on peut considérer que Meyer a réussi à maintenir le gouvernail : il ne rendra, aux uns et aux autres, que 10'000 volumes environ, ainsi que tous les doublets ; les ouvrages mentionnés dans le catalogue restent, en revanche, propriété de la jeune bibliothèque, mis à part des volumes précieux rendus aux Cordeliers ou aux Liguoriens, munis respectivement d'un « C » ou d'un « L », indications manuscrites insérées dans les exemplaires des catalogues imprimés. Meyer continue à trier, classer et jeter, et commence également à acquérir. En 1868, lors de la publication du troisième volume du catalogue, la bibliothèque cantonale

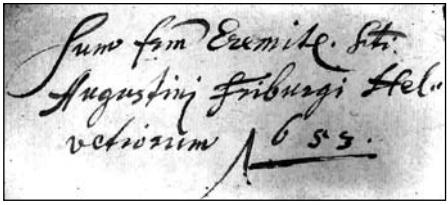

Ex libris manuscrit datant de 1653, provenant d'un volume de la bibliothèque de l'ancien couvent des Augustins, à Fribourg. Cote BCU : Gq 1930.

compte plus de 21'000 volumes, avec une prépondérance marquée d'ouvrages théologiques (39,3%), suivis par les ouvrages d'histoire (19,8%).

La bibliothèque sous la direction de l'abbé Jean Gremaud (1870-1897)

Institution modeste et relativement peu fréquentée sous l'abbé Meyer – 700 livres prêtés par année à environ 80 lecteurs en 1868, la bibliothèque cantonale de Fribourg connaît un nouvel essor sous la direction de l'abbé Jean Gremaud (1823-1897). Originaire du petit village gruyérien de Riaz, qui a donné au canton de Fribourg tant de savants illustres, l'abbé Gremaud occupe parallèlement à sa charge de bibliothécaire cantonal, dès 1889, la chaire d'histoire de l'Université de Fribourg nouvellement fondée ; en 1896-1897, il assume même la fonction suprême de recteur. C'est sous sa direction que l'institution s'abonne aux principales revues scientifiques de son temps, mais sans négliger le patrimoine ancien : par une habile politique d'achats, d'échanges et de dons, il continue à étoffer les rayons d'ouvrages précieux, allant même jusqu'à racheter, chez un antiquaire, plus de 140 volumes restitués par l'abbé Meyer aux Liguoriens quelques années auparavant… En bon président de la Société d'histoire du canton de Fribourg (1866-1897), Jean Gremaud traque inlassablement le moindre imprimé fribourgeois. Cette quête, assez curieusement, est menée par le bibliothécaire-professeur à titre privé : après sa mort, l'Etat rachètera la « collection Gremaud » pour la somme de 10'000 francs et les fonds seront incorporés à la Bibliothèque cantonale sous la cote « Grem » et « Grem Broch » pour les brochures. La fin de la carrière de Jean Gremaud est caractérisée par l'énorme bouleversement constitué à Fribourg par la fondation de l'Université (1889). De toute la Suisse, de toute l'Europe catholique, de Pologne même, les livres inondent la bibliothèque de Fribourg. Malgré l'ivraie inévitable, de cette époque datent certains des dons les plus prestigieux enregistrés par la bibliothèque de Fribourg : deux chanoines de Breslau, Franz Lorinser et Franz Xaver Karker offrent à la bibliothèque cantonale et à la jeune université de Fribourg divers incunables et de nombreux imprimés de valeur, tant sur plan scientifique que patrimonial.

De toute la Suisse, de toute l'Europe catholique, de Pologne même, les livres inondent la bibliothèque de Fribourg.

Les besoins universitaires sont tels que des bibliothèques de séminaires ad hoc sont créées au fils des ans ; un règlement est adopté le 23 mai 1899, mais les rapports avec la bibliothèque cantonale sont quelque peu dans le flou jusqu'en 1909. Karl Holder (1865-1905) – encore un prêtre, toujours un historien, prend la difficile succession de Jean Gremaud. Durant les huit années à la tête de l'institution, Holder tente tant bien que mal de maîtriser la situation. La

coordination entre la bibliothèque cantonale, la « centrale », et les bibliothèques universitaires est complexe, la modestie des moyens et l'exiguïté des locaux devient intolérable, et encore, et toujours, ce flot de dons, flot incontrôlé où se côtoient les livres les plus précieux avec des ouvrages de peu d'intérêt. En 1886, la bibliothèque compte 27'224 volumes ; en 1905, il y a 125'000 volumes, dont 25'000 non classés.

En octobre 1905, le premier directeur laïc de l'institution, Max de Diesbach (1851-1916), homme d'Etat, juriste de formation, mais historien de vocation, accède à la direction de la bibliothèque cantonale. Sous sa conduite, et fort de ses appuis politiques –, Max de Diesbach est député conservateur au Grand Conseil fribourgeois (1897-1916) et au Conseil national (1907-1916), l'institution va vivre une profonde mutation et, quasiment, une deuxième naissance. 1909, *annus mirabilis* : après deux ans de travaux, le très beau et spacieux bâtiment de la bibliothèque nouvelle entre en fonction, à quelques dizaines de mètres du Collège St-Michel. Le 19 novembre 1909, la salle de lecture entre en fonction ; le bâtiment sera officiellement inauguré le 11 juin 1910.

Ex libris gravé du jésuite fribourgeois jésuite François Xavier de Boccard (1705-1786), figurant dans Saxonia catholica (Coburg, 1750). En 1776, de Boccard fit don de 4000 volumes de sa bibliothèque à la bibliothèque du Collège St-Michel, qui, en 1848, devint le noyau dur de la bibliothèque cantonale. Cote BCU : FL II 111.

Le nouveau bâtiment, la partie visible, est une belle réussite à créditer à la politique active de développement des infrastructures cantonales du conseiller d'Etat Georges Python (1856-1927), l'homme fort du régime conservateur fribourgeois et père fondateur de l'Université. Max de Diesbach, quant à lui, va opérer quelque chose de moins visible mais de tout aussi fondamental : l'unification en une seule entité de la bibliothèque cantonale et de la bibliothèque universitaire. Le 30 octobre 1909, quelques jours avant la mise en fonction effective du nouveau bâtiment, la bibliothèque devient la « BCU ». Ce jour-là, le parlement fribourgeois entérine le projet de règlement de Max de Diesbach : la bibliothèque cantonale et universitaire est dotée de son nouveau règlement. La BCU nouvelle répond dès lors, et jusqu'à nos jours, à une double exigence : stimuler la vie intellectuelle des habitants du canton de Fribourg et répondre aux exigences scientifiques de l'enseignement d'un centre universitaire en plein développement. Sous la direction de Max de Diesbach commence le catalogue sur fiches, et, vraisemblablement, l'attribution des nouveaux *numeri currentes* des ouvrages figurant

dans les anciens catalogues imprimés. En ce qui concerne l'accroissement des collections que nous qualifions aujourd'hui de « patrimoniales », l'acquisition la plus importante – quoiqu'il ne s'agisse en réalité que d'un dépôt, est la conservation, dans les murs de la BCU, des ouvrages de la Bibliothèque de la Société économique de Fribourg. Fondée en 1813, cette société d'utilité publique était dotée d'une remarquable bibliothèque, dont les fonds avaient été alimentés en partie par les bibliothèques privées de Fribourgeois de premier plan, au premier rang desquels le Père Girard, Ignace de Gady, le chanoine Fontaine. En 1913, les livres de la Société économique avoisinent les 29'000 volumes, et représentent un peu plus du 10% de l'ensemble des volumes abrités par la BCU. Durant ces années, les dons, toujours importants, représentent l'écrasante majorité des acquisitions de l'institution. Seule ombre au tableau : un peu plus des 40% des fonds ne sont pas (encore) catalogués en 1913.

« L'Université prend le gouvernail »

Avec l'abbé François Ducrest (1870-1925), la BCU Fribourg continue son expansion. C'est au tour de la bibliothèque du Musée Pédagogique de Fribourg d'intégrer les rayons de la bibliothèque, puis la bibliothèque d'Antoine Hartmann. En 1922, Ducrest lance le bulletin périodique des nouvelles acquisitions. Cette année-là, la BCU dépasse la barre des 350'000 volumes. Dans les décennies suivantes, la BCU Fribourg continue à se développer au rythme de l'Université, en constante expansion. Comme l'a parfaitement relevé Martin Nicoulin, dès 1925, avec Gaston Castella (1883-1966) et ses successeurs, « l'Université prend le gouvernail ». En 1941, l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires de Miséricorde ouvre des perspectives nouvelles pour les bibliothèques de séminaire, – il y en a une vingtaine à ce moment-là. L'année suivante, le 24 novembre, le règlement adopté vient organiser le « système bibliothéconomique fribourgeois » : une gestion centralisée pour une utilisation décentralisée, une bibliothèque centrale forte à visée encyclopédique, entourée de bibliothèques de séminaire proposant des ouvrages plus spécifiques dans leurs domaines respectifs. Ce modèle, encore en vigueur aujourd'hui, attribue à la Centrale la fonction cantonale et patrimoniale de conservation des ouvrages anciens et précieux, sans parler des manuscrits, des estampes et des documents audio-visuels. A ce moment-là, l'essentiel du patrimoine imprimé ancien qui fait la richesse de la BCU Fribourg aujourd'hui est déjà en rayon, mais la « fonction patrimoniale » de l'institution n'est pas encore développée. Les directeurs de l'institution, les hommes et les femmes

La BCU nouvelle répond dès lors, et jusqu'à nos jours, à une double exigence : stimuler la vie intellectuelle des habitants du canton et répondre aux exigences scientifiques de l'enseignement universitaire.

qui travaillent à la bibliothèque, ne sont pas seulement des professionnels au fait avec la bibliothéconomie classique : ce sont aussi des personnes cultivées, des bibliophiles, généralement des historiens de formation. Wilhelm-Joseph Meyer, sous-bibliothécaire et responsable du service du prêt en 1910 publie le catalogue des incunables de la BCU en 1917 ; Liôba Schnürer, « première bibliothécaire » a publié (1944) la première bibliographie raisonnée des imprimés fribourgeois les plus anciens (1585-1605) ; les directeurs de l'institution ont longtemps assumé les fonctions aujourd'hui exercées par les conservateurs des manuscrits, des incunables et des imprimés précieux : c'est encore le cas sous la direction de Georges Delabays (1973-1982).

La vocation patrimoniale de la BCU : prise de conscience et réalisations concrètes

Les années 1970 à la BCU Fribourg marquent, sur le plan patrimonial, une période de prise de conscience et de mutation. En 1974, le canton se dote d'une loi sur le dépôt légal des imprimés fribourgeois. Après une longue phase de développement du volet universitaire de la bibliothèque, le volet cantonal et patrimonial connaît également un essor. Par ailleurs, dès 1970, l'institution est à nouveau en pleine effervescence : elle prépare son extension, qui marque « sa troisième naissance ». Le 13 mai 1976 le nouveau bâtiment harmonieusement inséré à l'ancien entre en fonction ; les nouveaux magasins sont dotés de compactus. Pour la première fois, les manuscrits, les incunables et une sélection d'imprimés précieux sont regroupés dans un espace protégé spécifique, le cabinet des manuscrits et incunables, doté d'une salle de lecture particulière. Même s'il n'est pas formellement nommé responsable des collections anciennes, Florenzo Monteleone peut être considéré comme le premier conservateur du patrimoine de la BCU Fribourg. Au moment de son départ à la retraite, décision est prise de nommer un conservateur des manuscrits. En 1978, Christoph Jörg (*1939) est désigné, mais ne reste en fonction que quelques mois : il est nommé presque aussitôt à la tête de la Bibliothèque cantonale des Grisons (1979-2000). Son successeur, Joseph Leisibach (*1941), médiéviste spécialiste des manuscrits liturgiques, entre en fonction le 1er octobre 1978 ; Romain Jurot lui succède en 2006.

Sous la direction de Georges Delabays, deux dossiers marquent le développement des fonds anciens : l'un est positif, l'autre moins réjouissant. La signature en 1981 d'une convention de mise en dépôt provisoire, dans les locaux de la BCU, de la partie ancienne de la bibliothèque du Couvent des Capucins de Fribourg, comptant près de 10'000 volumes, permet au public des chercheurs l'accès à une riche bibliothèque conventuelle conservée dans son ensemble. Moins réjouissant, la bibliothèque du Grand Séminaire, l'ancienne bibliothèque du clergé de Fribourg, est rachetée par un antiquaire en 1980 : quelques centaines de volumes seulement ont pu être rachetés par la BCU, en 1981.

Avec l'entrée en fonction de Martin Nicoulin (*1940), en 1984, la BCU Fribourg entre dans une phase nouvelle, une phase d'innovation et de réforme qui transforme en profondeur l'institution. 1984 : la BCU Fribourg se lance dans l'informatisation du catalogue et adhère au Réseau romand des bibliothèques (RERO). Sur le plan patrimonial, cette même année voit la création du Secteur fribourgeois, avec, parmi les missions prioritaires, la rédaction de la *Bibliographie fribourgeoise*. A partir de 1998, la BCU entreprend le recatalogage des imprimés anciens fribourgeois, et la conservation des fonds imprimés anciens (1500-1850) est, pour la première fois, formellement placée sous la responsabilité du responsable du Secteur fribourgeois, rebaptisé en 2001 Patrimoine imprimé, livres anciens et conservation.

A l'étroit dans ses murs, la bibliothèque investit dès 2002 de nouveaux locaux de stockage à Beauregard : 18 kilomètres de rayonnages pour désengorger la centrale, le temps de réaliser une nouvelle extension. En novembre 2002, dans un des étages libérés de la centrale, est enfin créée la Réserve des imprimés anciens, comptant 45'000 volumes, à savoir : tous les imprimés de 1500 à 1750, tous les imprimés fribourgeois de 1585 à 1850, ainsi que tous les ouvrages de l'ancienne Société économique de Fribourg antérieurs à 1850. Les imprimés de 1750 à 1850 sont, quant à eux, essentiellement regroupés dans les nouveaux locaux de Beauregard, en attendant les grandes retrouvailles, dans une nouvelle Réserve des imprimés anciens étendue, dans la nouvelle extension de la BCU qui pourrait voir le jour dans quelques années.

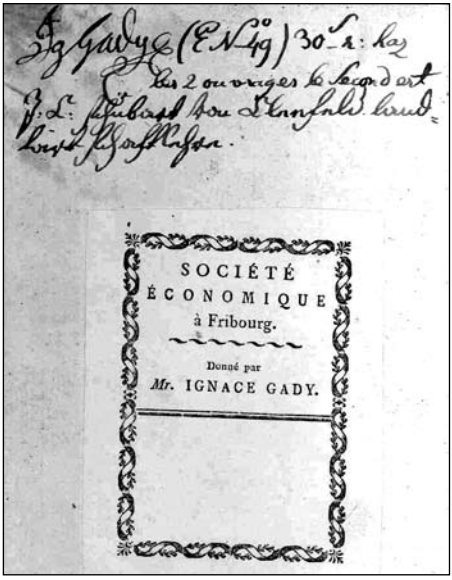

Contreplat d'un volume de la bibliothèque d'Ignace de Gady (1754-1848). Un des fondateurs de la Bibliothèque de la société économique de Fribourg, de Gady la dota de 3000 volumes de sa bibliothèque personnelle. Cote BCU : Soc Lect B 107.

L'histoire immédiate : la Réserve des imprimés (2002) et les donations de 2004

Les opérations de catalogage du patrimoine imprimé ancien menées essentiellement à partir de 1999, mais aussi la numérisation et la mise à disposition sur Internet des fiches manuelles de l'ancien catalogue (2004) n'ont pas manqué de stimuler le nombre de consultations et d'attirer l'attention du public sur la richesse du patrimoine imprimé ancien de la BCU Fribourg. Sur le plan du patrimoine imprimé, l'année 2004 aura sans doute été

une des années les plus fastes de l'institution depuis sa fondation en 1848. Le 24 mai, la conseillère d'Etat Isabelle Chassot et le Père Marcel Durrer, au nom de la Province suisse des Capucins, signent deux conventions : les fonds anciens des bibliothèques du couvent des Capucins de Fribourg (fondé en 1609), et du couvent de Bulle (fondé en 1665), deviennent la propriété de l'Etat, qui en confie la gestion à la Bibliothèque cantonale et universitaire. Forte de 152 incunables et de 27'012 livres anciens au total, la donation comprend notamment les 130 volumes de la bibliothèque de l'humaniste et homme d'Etat fribourgeois Peter Falck (1468-1519), une des plus importantes bibliothèques humanistes de la Suisse. En ce qui concerne les incunables, la BCU augmente d'un coup de 38,5% le nombre de volumes conservés dans ses murs, qui passent de 384 à 572. Après la signature des deux conventions portant sur les bibliothèques des Capucins, une nouvelle donation prestigieuse a été officiellement entérinée la même année : le 25 octobre 2004, Isabelle Chassot et Pierre de Castella signent une convention portant sur une collection de 2663 volumes anciens d'une valeur documentaire et patrimoniale exceptionnelle : la bibliothèque de Castella de Delley. Lentement et patiemment formée au fil des siècles par divers membres de la famille de Castella, cette donation d'un fonds privé constitue un témoignage unique d'une bibliothèque patricienne fribourgeoise. C'est une collection majoritairement constituée d'ouvrages de langue française, imprimés entre 1660 et 1820, avec un accent principal porté sur le XVIIIe siècle.

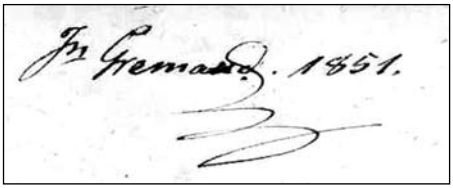

Ex libris manuscrit de l'abbé Jean Gremaud (1823-1897), directeur de la bibliothèque cantonale dès 1870. Les cotes GREM et GREM BROCH contiennent l'essentiel de sa bibliothèque privée, qui fut achetée à sa mort par la bibliothèque cantonale. Cote BCU : GREM 345.

Au moment d'écrire ces lignes la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg est une institution moderne et dynamique qui abrite dans ses murs 3,27 millions de documents, dont 2,3 millions de documents imprimés, 5'100 périodiques vivants, 2'100 manuscrits (dont 180 datent d'avant 1500), 930'000 documents iconographiques, 5'200 documents audiovisuels, 11'000 périodiques électroniques, 290 bases de données, 10'300 documents numériques divers et 32'000 microcopies. Chaque année, les fonds de la BCU s'enrichissent de 35'000 documents et de 20'000 volumes de périodiques. 327'000 documents sont prêtés annuellement, essentiellement au public de l'Université de Fribourg, qui a dépassé les 10'000 étudiants. Il est réjouissant de constater que les fonds patrimoniaux anciens de la BCU Fribourg ne sont pas une branche morte de l'institution, mais participent pleinement à l'essor général de la bibliothèque, engagée à vive allure sur les autoroutes de l'information.

Pour en savoir plus

a) Sources

Les archives de la BCU Fribourg, comprenant la documentation illustrant l'histoire de l'institution jusqu'au début des années 1980, est conservée au Cabinet des manuscrits de la BCU, et représente environ 15 mètres linéaires.

Les rapports annuels de la BCU existent sous forme imprimée à partir de l'exercice 1959. Pour la période antérieure, on trouve un rapport succinct dans le compte-rendu annuel du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sous le chapitre *Instruction publique.*

b) Études

Andrey, Georges : « Du moulin à papier à la bibliothèque : bilan et perspectives de l'histoire du livre à Fribourg », in : *Annales Fribourgeoises* (54), 1977-1978, pp. 201-233.

Dey, Joseph : « De la bibliothèque du Collège St-Michel, à Fribourg », in : *Mémorial de Fribourg, recueil périodique.* Tome IV. Fribourg, Joseph-Louis Piller, 1857, pp. 278-280.

Diesbach, Max de : « La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg » in : *La nouvelle Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg : en souvenir de la séance d'inauguration solennelle : 11 juin 1910* / [éd. par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg]. Fribourg Suisse : Impr. Saint-Paul, 1911, pp. 11-30.

Dousse, Michel, Fedrigo, Claudio (éd.) : *La BCU célèbre ses 150 ans : 1848-1998 : actes.* Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 2000, 123 p.

Leisibach, Joseph : « Die Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg und ihre Sondersammlungen » in : *Arbido*, (19), 2004, n° 9, pp. 14-15.

Leisibach, Joseph : « Todte Schätze? : Freiburger Bibliotheken um 1800 » in : *Fribourg 1798 = Freiburg 1798.* Fribourg, Musée d'Art et d'Histoire, 1998, pp. 197-205.

Meyer, Meinrad : *Notice historique sur la Bibliothèque cantonale de Fribourg.* Fribourg, Héliodore Raemy, 1857, 39 p.

Nicoulin, Martin : « Fribourg, petite histoire de la Bibliothèque cantonale et universitaire » in : *Librarium : revue de la Société suisse des bibliophiles.* Zurich, 1989, 32e année, 1/2, pp. 1-25.

Nicoulin, Martin : *Histoire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (1848-1982).* Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 1998, 66 p.

Nicoulin, Martin : « Une bibliothèque au milieu du monde : tout le savoir pour Fribourg » in : *L'espace bibliothéconomique suisse : en hommage à Gustave Moeckli.* Vevey : Ed. de l'Aire, 1993, pp. 311-326.

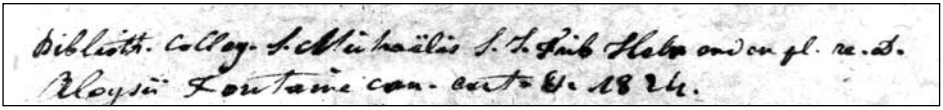

Ex libris de la bibliothèque du Collège St-Michel, en 1824, indiquant que le volume a été offert par le Chanoine Fontaine. Cote BCU : Ea 12.

Parcours d'un livre : de la bibliothèque de Jacques Wallier (1609) aux rayons de la Réserve des imprimés

Alain Bosson

Am Beispiel eines Drucks aus dem beginnenden 17. Jahrhundert zeigt Alain Bosson, wie ein Historiker aus handschriftlichen Anmerkungen die Abfolge der Besitzer rekonstruieren und was alles an sonstigen interessanten Informationen herausgelesen werden kann.

Comment les ouvrages les plus anciens conservés à la BCU sont-ils parvenus jusqu'à nous ? Grâce aux annotations manuscrites de leurs propriétaires successifs, à leurs ex libris, gravés ou manuscrits, nous pouvons essayer d'établir ce que l'on appelle la « tradition » de l'ouvrage. Certains volumes, pour notre plus grand bonheur, sont particulièrement bavards : c'est le cas d'un livre d'architecture militaire conservé dans la Réserve des imprimés anciens de la BCU sous la cote Bf 7 qui nous révèle, étape par étape, son parcours jusqu'à nous.

Habillé d'une reliure plein veau à nerfs, sobrement décorée de fleurons dorés estampés sur le dos, le volume qui porte la cote Bf 7 est un ouvrage d'architecture militaire : *La Fortification reduicte en art et demonstree,* de Jean Errard (1554-1610). Mathématicien et architecte lorrain converti au protestantisme, Jean Errard peut être considéré comme un précurseur de Vauban. L'édition originale de son ouvrage, imprimée à Paris en 1600, est d'une extrême rareté. L'exemplaire que nous conservons est une contre-façon réalisée à

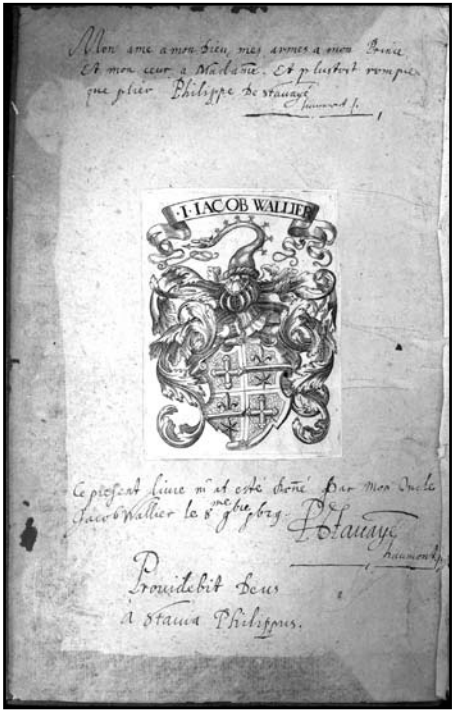

Ex libris gravé de Jacques Wallier

Francfort, en 1604, sous les presses de Wolfgang Richter. De format in-quarto (30 cm), l'ouvrage est richement illustré : après 77 pages de texte, 36 double-planches gravées éclairent les propos de l'auteur. Mais intéressons-nous au contreplat supérieur et, en regard, à la page de titre de notre exemplaire : nous y découvrons de nombreuses annotations, de toute évidence de mains différentes.

L'ex libris gravé de Jacques Wallier

Qu'il inscrive son nom à la main ou qu'il contrecolle dans ses livres une gravure portant le blason héraldique de sa famille, le bibliophile a laissé à la postérité des témoignages de son lien privilégié avec ses livres : les ex libris. A Fribourg, le plus ancien ex libris héraldique gravé est celui de l'humaniste Peter Falk, homme d'Etat et militaire fribourgeois (1468-1519). Sous l'Ancien Régime, de nombreuses familles patriciennes de Fribourg font graver des ex libris, généralement armoriés. Plus rare, le supralibros est une variante de l'ex libris qui se présente sous forme de marque estampée, en or ou à froid au moyen d'un fer, sur les plats de la reliure. En général, le supralibros reproduit le blason familial du propriétaire du livre, mais on rencontre aussi, comme c'est le cas pour notre volume, un simple monogramme, formant les initiales de son nom. Le volume que nous considérons est un exemple pédagogique à souhait pour illustrer notre propos, puisque le premier possesseur a laissé trois formes d'ex libris dans son livre : un supralibros doré sur chacun des plats, un ex libris manuscrit simple au bas de la page de titre et un ex libris héraldique gravé au contreplat supérieur.

Jacques Wallier (1587-1629), coseigneur de Saint-Aubin, bourgeois de Fribourg en 1626 et fondateur, la même année, du Couvent des Capucines de Montorge, a noté son nom au bas de la page de titre : « J Wallier 1609 ». Au contreplat, il colle son ex libris gravé héraldique :

Signalons au passage que cet ex libris gravé est inconnu de Bernard de Vevey, auteur de *Les anciens ex libris fribourgeois armoriés* (Fribourg, 1923), et d'Agnès Wegmann, auteure de la référence en la matière, les deux volumes de *Schweizer Exlibris bis zum Jahre 1900,* (Zurich, 1933-1937). Mais revenons à notre volume : sur les plats de la reliure, Wallier fait apposer un supralibros doré qui se présente de manière sobre, sous la forme d'un losange au centre duquel on distingue le monogramme « IW » (Iacob Wallier) : le I placé au centre du W. En 1629, le livre change de mains. Un mois avant son décès survenu le 8 décembre 1629, Jacques Wallier qui était partiellement handicapé suite à un accident de chasse, offre ce livre à son neveu, Philippe V d'Estavayer (1602-1654), seigneur d'Aumont, qui note de sa

Contreplat et page de titre de la Fortification reduite en art et demonstree *(1604), cote BF 7.*

main ce legs : « Ce present livre m'at esté donné par mon oncle Jacob Wallier le 8me 9bre [novembre] 1629. P. [de] Stavayé d'Aumont. ». Philippe d'Estavayer ajoute deux autres annotations manuscrites sur le contreplat ; en haut, une devise : « Mon ame a mon Dieu, mes armes a mon Prince, et mon cœur à Madame. Et plustot rompre que plier. Philippe de Stavayé d'Aumont. » ; au bas, « Providebit Deus a Stavia Philippus ».
Nous ignorons qui hérita du volume à la mort de Philippe d'Estavayer (1654), resté sans postérité. Mais nous connaissons celui qui, quelques années plus tard, en devint le propriétaire. André Joseph Rossier (1647-1715), bourgeois de Fribourg, architecte, n'est pas un inconnu : c'est lui qui dirigea la construction de l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg ; c'est à lui qu'est dédiée la fameuse « Salle Rossier », lieu de réunion bien connu des bibliothécaires. Nous ignorons l'importance de la bibliothèque privée de l'architecte Rossier, mais nous pouvons affirmer que l'essentiel des ouvrages d'architecture du XVIIe siècle que nous possédons en faisaient partie. Rossier décède, lui aussi, sans laisser de descendance. Rossier lègue sa bibliothèque aux pères jésuites du Collège St-Michel de Fribourg, qui l'intègrent dans leur bibliothèque en 1715. Les indications au haut de la page de titre attestent ce passage : « Collegii Societatis Jesu Friburgi Helvetiorum 1715 / Ex haereditate strenui D. Andreae Josephi Rossier. ». La suite de l'histoire, nous la connaissons : après avoir été conservé sur les rayons de la bibliothèque du Collège (1715-1848), le volume fait partie du noyau initial de la bibliothèque cantonale, dont la « centrale » se trouve au Collège St-Michel jusqu'en 1910.

A quoi bon accepter les archives d'un club de jazz ?

Martin Good

Le club de jazz *La Spirale*, situé à la place du Petit-St-Jean 39, dont le but est de promouvoir le jazz et les musiques actuelles, fête cette année son 20ème anniversaire. Son association a décidé de saisir l'occasion pour céder ses archives à la BCU, qui les a acceptées avec intérêt et grand plaisir. Une remise symbolique, des mains du président de l'association, M. Alain Berset, Conseiller aux Etats, a eu lieu le 7 octobre à la BCU.

Pour simplifier, on peut dire que les archives sont au service de ceux qui veulent connaître l'histoire d'une personne, d'une région ou d'une société, que ce soit par intérêt personnel, dans un but scientifique ou pour écrire cette histoire. Une des missions de la BCU est de conserver à long terme des documents nécessaires à la connaissance de l'histoire du canton et de les mettre à disposition des chercheurs.

Qu'apportent donc d'original et de particulier les archives de *La Spirale* ?

Avec quelque 1'200 concerts et spectacles à son actif et après avoir réussi à inviter ici à Fribourg quelque 1'000 artistes et groupes - et souvent des interprètes de renommée mondiale - l'histoire de *La Spirale* est d'abord intéressante en soi, et il ne faudrait pas d'autre justification pour réserver quelques mètres de rayonnages à ses affiches, ses photos, ses programmes et sa correspondance.

La Spirale dépose vingt ans d'archives à la Bibliothèque cantonale

FRIBOURG • ***Affiches, photographies, enregistrements ou correspondance: le matériel accumulé par l'association culturelle sera désormais en sécurité à la BCU. Une première!***

Alain Berset, président de La Spirale (à droite), remet symboliquement quelques photos de concerts à Martin Wood, directeur de la BCU. VINCENT MURITH

VEDETTES D'ICI ET D'AILLEURS

C'est le groupe fribourgo-cubain CHala Cubana, emmené par le batteur Eric Mullener, qui ouvrira les feux de la nouvelle saison de La Spirale, samedi 21 et dimanche 22 octobre. Malgré des finances toujours fragilisées par les frasques de son précédent administrateur (lire «La Liberté» du 29 avril dernier), le programmateur de La Spirale, Fabrice Seydoux, a réussi à concocter un programme varié pour la rentrée. «Nous aurions voulu faire un peu plus en cette année d'anniversaire, explique-t-il, et inviter quelques grosses pointures, mais il a fallu se serrer la ceinture.» Des pointures, il y en aura tout de même. A commencer par le fantastique batteur américain Joey Baron qui se produira (26 octobre) à la tête de son quartette de choc Killer Joey. Le 11 novembre, c'est le non moins prodigieux

«La Liberté» de mardi 10 octobre 2006.

Le «Alvin Queen Quartet» à La Spirale *le 20 octobre 1988. (Photo Elisabeth Steiner)*

Mais l'intérêt historique des documents que la BCU s'apprête à recevoir ne se limite pas seulement à l'histoire de La Spirale. Comme toute musique, le Jazz est toujours en interaction étroite avec la société. La vie associative et culturelle fait partie de l'histoire d'un lieu, d'une région, d'une société. Le jazz est souvent perçu comme symbole de la liberté d'expression (pour ne pas dire de la liberté tout court), de l'individualisme créatif (ce qui n'exclut en rien des performances collectives), parfois aussi d'une vision américaine du monde (dans le meilleur sens du terme). Il existe, en tout cas en allemand, toute une littérature consacrée à la *Sozialgeschichte des Jazz*. Font référence par exemple l'ouvrage de Ekkehard Jost qui porte ce même titre ainsi que le superbe et monumental catalogue *That's Jazz - Der Sound des 20. Jahrhunderts*. Sur un plan plus théorique, citons l'ouvrage *Jazz und Sozialgeschichte*, édité par Theo Mäusli pour la Phonothèque nationale suisse. L'histoire du jazz dans le Canton de Fribourg reste à écrire. Elle pourrait commencer au début du 20e siècle déjà, avec la naissance de Teddy Stauffer à Morat, le *king of swing* de Suisse. Les archives de *La Spirale* à la BCU – notre premier fonds lié au jazz - sont désormais une source incontournable pour quelqu'un qui souhaite traiter de l'histoire du jazz à Fribourg.
Comme le disait Alain Berset, la remise des archives à une institution comme la BCU a souvent lieu au moment où l'ont met la clé sous le paillasson. Heureusement, ce n'est pas le cas pour *La Spirale*. Ses responsables ont été motivés par un judicieux souci de mémoire en donnant ainsi accès à leur documentation. Tout comme le jazz, *La Spirale* poursuit sa trajectoire avec énergie et enthousiasme. Longue vie à ce projet culturel unique et important !

Armand Niquille : une oeuvre, un destin. Exposition

Claudio Fedrigo

Le peintre Armand Niquille a marqué en profondeur, de sa personnalité discrète, la vie culturelle fribourgeoise tout au long du siècle passé. Il fut maître de dessin pour des générations d'étudiants du Collège Saint-Michel et initiateur reconnu à l'art pictural, pour de nombreux artistes fribourgeois contemporains.

Né en 1912, Armand Niquille s'est passionné très tôt pour la peinture. Ses premières oeuvres datent de la fin des années 1920. Jusqu'à son décès, en 1996, il s'est montré actif, se consacrant à son art avec une patience monacale. Peintre complet, il a abordé tous les genres : des paysages aux portraits, des natures mortes aux thèmes oniriques.

La «Fondation Armand Niquille» - créée en 2001 à la suite du décès de Mme Simone Niquille - a décidé d'honorer le peintre pour le 10e anniversaire de sa mort avec trois expositions simultanées : du 2 novembre au 10 décembre 2006, à Givisiez (Château de Boccard), à la Chapelle de l'Hôpital des Bourgeois et à la BCU.

L'exposition de la BCU [1] présente des documents et souvenirs de l'homme et du peintre issus des Archives Armand Niquille qui seront remises officiellement à notre institution lors du vernissage, le 9 novembre 2006 (18h00).

Dans ce cadre sera également présenté à l'Aula du collège St-Michel, le film d'André Betticher, *Armand Niquille : une dualité* (21.11.06, 18h30).

Un beau livre [2] couronne cette série de manifestations : *Armand Niquille maître de lumière.* L'écrivain Claude Luezior y porte

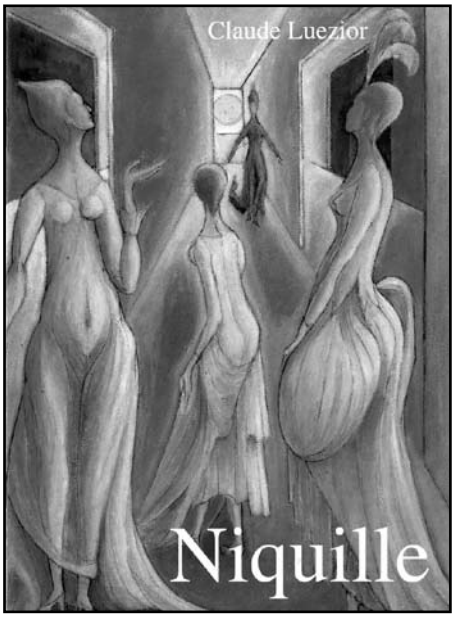

un regard et un éclairage nouveaux sur une soixantaine de tableaux inédits de l'artiste.[3] En fin de volume, Jacques Biolley propose une biographie du peintre, illustrée par de nombreuses photos inédites. Le livre inclut également un DVD du film réalisé en 1992 : *Niquille, peintre de l'essentiel.*

[1] ***Armand Niquille : une oeuvre, un destin.***
Exposition à la BCU du 09.11.06 au 09.12.06
Visites commentées de l'exposition:
23.11.06 par Jacques Biolley
30.11.06 par Claude Luezior

[2] ***Armand Niquille : maître de lumière*** */ textes Claude Luezior ; réalisation et texte biographique Jacques Biolley Fribourg : La Sarine, 2006, 167 p. : ill. (+ 1 DVD)*

[3] ***Conférence de Claude Luezior*** *sur Armand Niquille 16.11.06 à 20h : Aula du Collège Saint-Michel*

Nova Friburgensia

Michael Pool

En raquettes : Léman, Jura, Préalpes
La Robellaz : Ed. de la Polaire, 2005, 44p.

Cette brochure débute par une introduction comportant quelques mises en garde d'usage concernant l'équipement, l'habillement et les provisions. L'auteur déconseille également les randonnées solitaires (n'oubliez pas qu'il est parfois difficile de se sortir seul d'une chute dans la neige poudreuse !) et rend attentif aux conditions météorologiques et au manteau neigeux.
Toutefois, il manque à mon avis un point essentiel, souvent négligé par les raquetteurs ; le danger d'avalanche est le même, que l'on soit en raquettes ou à skis. Par conséquent, si l'on sort des sentiers balisés, il faut non seulement suivre les conditions d'enneigement et les risques d'avalanche (par exemple sur le site http://www.slf.ch/avalanche/avalanche-fr.html) mais aussi s'équiper de manière adéquate avec un DVA (appareil détecteur de victime d'avalanche, plus connu sous la marque Barryvox), une pelle (essayez de creuser avec les mains une coulée de neige) et une sonde (autant être sûr de creuser au bon endroit plutôt qu'un mètre trop loin).
Cette publication mentionne des itinéraires peu connus à la découverte de beaux sites naturels, d'un niveau accessible aux personnes qui ont peu d'entraînement et dont le danger d'avalanche est, à priori, faible. La durée totale des itinéraires n'est malheureusement pas précisée, en revanche, chaque étape est détaillée (descriptif du parcours et durée). Les extraits de carte sont peu lisibles donc inutilisables, mais l'auteur précise la carte au 1:25000 qu'il est nécessaire d'emporter. On peut également regretter le fait que les noms des chalets sont rarement mentionnés (les noms apparaissent assez souvent sur les cartes au 1:25000 et surtout sur les chalets eux-mêmes, ce qui permet de s'assurer que l'on suit toujours le bon itinéraire).
Cette brochure donne de nombreuses idées, mais nécessite une bonne préparation en ce qui concerne la lecture de la carte. Je vous souhaite un bel hiver et bien évidemment de la neige en suffisance.

Lise Ruffieux

Catherine Rigolet

La religion des Gruériens au XXe siècle
une perception à partir des missions de Bulle
Mémoire de licence lett., Fribourg, 2005

Le 10 octobre 2004, le couvent des Capucins de Bulle fermait ses portes, mettant un terme à une présence qui remontait à 1665. Figures autrefois très populaires, les Capucins semblent avoir fait leur temps. Un mémoire de licence s'est penché sur les décennies qui ont vu se produire ce tournant, avec en filigrane l'idée de cerner l'évolution du sentiment religieux en Gruyère au 20e siècle.

Les missions conduites vers 1900, sorte de grands happenings religieux, donnent lieu à des célébrations qui s'étalent sur pas moins de deux semaines. Entre menaces d'enfer et promesses de paradis, cantiques et confessions, grands-messes illuminées et bénédictions de troupeaux, la communauté villageoise se retrouve pour vivre un moment fort et raffermir sa foi, dans une ambiance festive.

Avec la mission régionale de 1961, le théâtre des opérations n'est plus la paroisse, mais le district. Minutieux quadrillage sociologique résultant de quatre années de préparation intensive facilitée par l'aide de laïcs, elle tente de toucher plus efficacement la population en la segmentant en quatre groupes: ouvriers, paysans, indépendants et jeunes. L'élargissement du cadre de vie géographique va de pair avec la diversification, l'individualisation surtout, des modes de vie. Si le ton se veut moins moralisateur, on le devine néanmoins plus sérieux, plus intellectualisant. Il s'agit de concilier la vieille religiosité populaire avec les aspirations d'une population qui commence à être gagnée par la modernité et l'émergence de la société de consommation. Pour l'Eglise, le travail de redéfinition des formes et pratiques religieuses ne fait que commencer.

Henri Défago

Perler Antille, Laurence

Les Bains de la Motta : témoins de l'évolution des mentalités en ville de Fribourg (1923-1945)

In: *Freizeit und Vergnügen : vom 14. bis zum 20. Jahrhundert = Temps libre et loisirs : du 14e au 20e s.* - Zurich: Chronos, 2005. P. 221-239

Les Bains de la Motta, voilà une institution chère aux yeux de nombreux Fribourgeois, citadins ou habitants du canton. Toutes générations confondues, beaucoup se souviennent de la descente en funi vers la piscine ou pour les plus sportifs – ou souvent les plus aisés - des austères escaliers dudit funi ! Etudier un tel pan de l'histoire des loisirs des Fribourgeois, voilà un fort beau sujet de mémoire. Mémoire dont Laurence Perler Antille est l'auteur et dont elle a tiré l'article paru dans l'ouvrage collectif « *Temps libre et loisirs du 14e au 20e siècles* ».

Le but principal de son étude était de mettre en avant le contexte de l'évolution des mentalités en ville de Fribourg depuis la création des bains en 1923 jusqu'à l'introduction de la mixité en 1945. L'histoire de ces bains publics devait contribuer « à l'histoire de la ville de Fribourg et notamment à la mise en évidence des diverses sensibilités qui y ont présidé. »

Outre l'évolution de la morale, d'autres thèmes ressortent de l'article de Laurence Perler Antille. On voit par exemple arriver peu à peu les nouvelles générations, celles des congés payés et des loisirs. La diminution du temps de travail s'accompagne de la prise de conscience générale que chacun a droit à du temps pour soi. On prend également conscience que la Motta doit satisfaire son public et être attractive pour détourner les amateurs d'eau des abords de la Sarine ou de la piscine de Morat, plus attrayante. En 1929, six ans après l'ouverture, l'ingénieur Beda Hefti, bâtisseur de la piscine, se rend compte qu'un système de régénération de l'eau est nécessaire, l'eau de la Motta arrivant directement de la Sarine, froide et loin d'être hygiéniquement irréprochable. Le système sera finalement mis en place en 1936, mais alors la conception trop austère de la piscine et de ces alentours (espace clos, sans espaces verts ni places de jeux) devient le facteur principal de désertion de la piscine.

La particularité de l'histoire de cette piscine réside néanmoins dans l'évolution (ou le manque d'évolution) du seuil de la pudeur des milieux conservateurs et religieux fribourgeois. L'histoire des Bains est le reflet des mœurs de cette citadelle du catholicisme qu'est Fribourg. Et ces mœurs peuvent se décliner en quelques mots : pudeur, moralité, décence. Ainsi si l'on a permis la construction de la Motta, c'était pour circonscrire les baigneurs « sauvages » de la Sarine dans un espace délimité. Ensuite les hautes clôtures devaient les soustraire aux yeux des badauds. Dans ce climat, un horaire alterné et rigide séparant les hommes des femmes n'était pas étonnant. Un pas vers la mixité

est franchi lorsque l'on instaure quelques heures par jour de « bains de famille » où hommes et femmes se baignent ensemble. Cette pratique ne plaît bien sûr pas au clergé, ni aux autorités d'ailleurs. Les bains mixtes vont donc être interdits et la Société des Bains de la Motta va devoir se battre jusqu'au tribunal fédéral qui tranchera en faveur de la mixité en 1945, désavouant définitivement ses détracteurs.

Christa Schöpfer

Julien Perrot

Au fil de la Sarine

Neuchâtel : La Salamandre, 2006

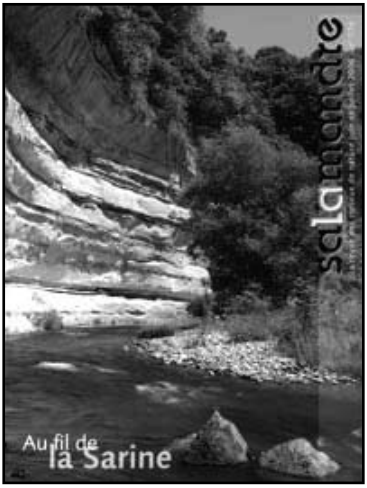

Cet été, la revue « Salamandre » a consacré un dossier à la Sarine, de sa source au glacier du Sanetsch à sa rencontre avec l'Aar à Mühleberg. Ce reportage nous permet de découvrir, ou de redécouvrir, cette rivière qui traverse le canton de Fribourg de part en part.

Tout au long de ces 120 kilomètres, la Sarine, souvent endiguée, accueille encore quelques oiseaux migrateurs et autres papillons rares. Malgré sa mauvaise santé, elle réserve aux promeneurs quelques belles surprises. De magnifiques illustrations accompagnent ce reportage et une escapade en huit étapes est proposée aux amoureux de la nature.

Pour ma part, je ne peux que vous conseiller le circuit au départ de Grangeneuve. Cette superbe balade permet d'admirer les méandres de la Sarine ainsi que quelques endroits relativement sauvages, en passant par la Tuffière et l'Abbaye d'Hauterive. Vous trouverez le descriptif de cette balade dans « Fribourg, par monts et par vaux ».

Lise Ruffieux

Nos chers auteurs

Claudio Fedrigo

« Meine *Geschichten* stimmen nur in einem poetischen Sinn. Mein Deutschlehrer, den ich in einer Geschichte beschreibe, war wirklich mein Deutschlehrer, aber er ist wohl nicht auf diese Weise gestorben. Ich bin nie auf dem Allalinhorn gewesen, nur fast (es hat geregnet), und ich kenne mich mit Frauen aus dem Appenzell nicht aus. Ich finde, dass meine *Geschichten* realistisch sind. Phantasien sind sie trotzdem. »

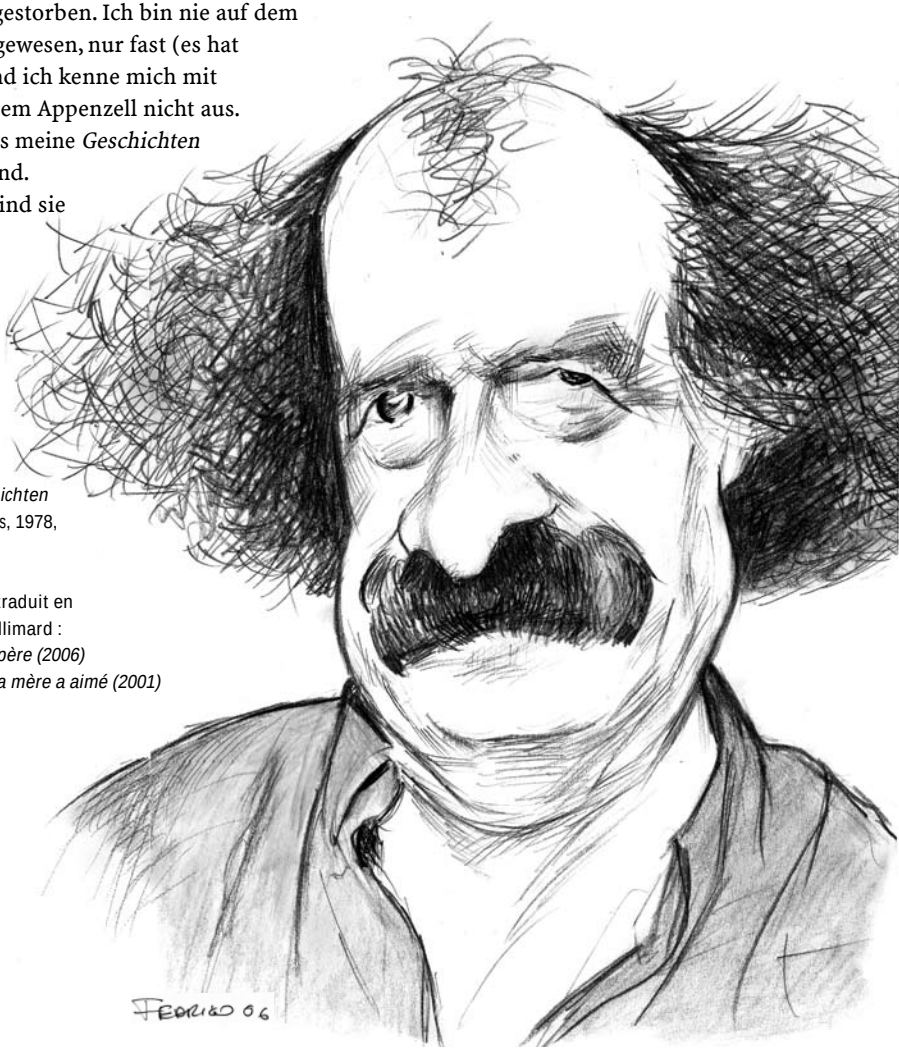

Urs Widmer
Schweizer Geschichten
Zürich : Diogenes, 1978,
Seite 162

Urs Widmer est traduit en français chez Gallimard :
Le livre de mon père (2006)
L'homme que ma mère a aimé (2001)

Propos sur nos images d'autrefois

Artiste de cabaret du Café des Postes

Alain Favarger

«Fribourg : artiste du Cabaret du Café des Postes» par Jacques Thévoz, 1953 [BCU, Fonds Jacques Thévoz]

« Couvrez ce sein que je ne saurais voir » ! Souvent la fameuse tirade moliéresque retentit à mes oreilles adolescentes, parce que mon père aimait en émailler ses plaisanteries. Mais ici on le voyait, offert à la curiosité des bambocheurs du Fribourg nocturne des années 50. Un joli sein à l'orbe légèrement affaissé, à l'aréole mûre, découvert en forme de signal avant l'exposition d'appas peut-être plus corsés. Prélude à d'autres dévoilements, gloussements d'admiration, petites extases. Et que dire du nœud papillon qui orne la collerette de la dame, vague vestige de respectabilité ou fantaisie moqueuse ? Cependant qu'à l'arc bien dessiné des sourcils répond l'ourlet sensuel des lèvres de l'enchanteresse, sur l'autel des jubilations monnayées.

« Fribourg, c'était Rome le jour et Paris la nuit ! », s'exclamera alors l'une de ses têtes pensantes. Drapée dans son conservatisme bon teint, à peine dégagée de l'emprise du patriciat, la citadelle catholique est traversée de vibrations secrètes, de désirs enfouis, d'envies d'exultation. C'est ce revers de la médaille, ces traces et élans de la part maudite chère à Georges Bataille que Jacques Thévoz pressent et fixe avec insolence et liberté. C'est pourquoi ce sein, dans l'éclat de sa blancheur et de sa rotondité moelleuse, est aussi un emblème. Comme l'esquisse de sourire qui illumine le visage au regard franc de cette femme somme toute sûre d'elle, fière sans doute de sa fonction et de son rôle d'éveilleuse de la volupté dans le Fribourg encore un peu guindé de l'après-guerre. Où pourtant passe le souffle des plaisirs, tel que le photographe l'a capté par ailleurs dans les innombrables bals, fêtes, danses et carnavals dont il reste d'une certaine manière l'ultime témoin.

Le plus étonnant est de sentir à quel point, par-delà le temps révolu dont ces images gardent l'empreinte, les Fribourgeois d'alors se livrent avec candeur à l'objectif du photographe. Sourires en coulisse, décolletés plongeants, rien ne paraît en mesure de faire abdiquer les pouvoirs de la chair. Pourquoi serait-elle triste en réalité ainsi que semble le suggérer cet autre nu très troublant où, dans un cadrage resserré, l'artiste nous montre une femme anonyme et sans tête offrir dans la coupe de ses mains les deux poires quelque peu flétries de ses seins. Ultime don ou rêve d'innocence perdue ?